

PREMIÈRE PARTIE : LA FEMME, UN ÉLÉMENT NUMÉRIQUEMENT PRÉPONDÉRANT DANS LE MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT.....	6
CHAPITRE I- LA SITUATION DE LA FEMME FACE À L'EMPLOI.....	7
I- <i>Les femmes dans le travail rémunéré, approche historique</i>	7
1- La situation qui prévaut dans le monde	7
2- Le cas de Madagascar : un rôle amoindri de la femme durant la colonisation et la Première République.....	10
II- <i>L'aspect du métier enseignant à Madagascar</i>	12
1- <i>La politique pour le personnel enseignant dans la Grande Ile</i>	12
2- <i>Les femmes malgaches dans l'enseignement</i>	15
CHAPITRE II- LA PART DES FEMMES DANS LA FONCTION ÉDUCATIVE A TENDANCE A AUGMENTER	23
I- <i>La situation dans les écoles professionnelles comme L'École Normale Supérieure</i>	24
II- <i>La situation dans les établissements publics et privés de la circonscription d'Antananarivo</i>	30
1- Dans les six arrondissements de la capitale	30
2- Dans les écoles échantillons : une nouvelle tendance semble se profiter	32
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	34
DEUXIÈME PARTIE : LES RAISONS QUI INCITENT LES FEMMES À TRAVAILLER DANS L'ENSEIGNEMENT	35
CHAPITRE I LE RÔLE DE LA VOCATION	36
I- <i>L'enseignante en tant que mère</i>	36
1- L'amour du métier	36
2- Le désir de s'occuper des enfants	40
3- Le besoin d'un revenu	41
II- <i>Les différents rôles d'une enseignante dans ce métier</i>	43
1- Selon la perception généralisée	43
2- Selon nos enquêtées	45
CHAPITRE II- SE METTRE À L'ABRI DES PROBLÈMES OCCASIONNÉS PAR LES AUTRES MÉTIERS...	47

<i>I- L'enseignante a beaucoup plus de temps pour les devoirs de femme</i>	47
<i>II- L'enseignement : plus facile à exécuter que les autres emplois</i>	51
<i>A- La situation dans les autres métiers</i>	51
<i>B- La situation dans l'enseignement</i>	53
<i>C- Pourquoi plus littéraire que scientifique ?</i>	54
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	1
TROISIÈME PARTIE : LES PROBLÈMES POSÉS PAR CETTE FÉMINISATION DE L'ENSEIGNEMENT	59
<i>CHAPITRE I- DES PROBLÈMES DE DISPONIBILITÉ ET DE CARACTÈRE</i>	60
<i>I- Une enseignante : une personne toujours occupée</i>	60
<i>II- Un caractère difficile : sensible mais colérique</i>	64
<i>CHAPITRE II- DES PROBLÈMES DE CONDUITE D'ENSEIGNEMENT</i>	1
<i>I- L'enseignement féminin jugé moins efficace que celui des hommes par les élèves</i>	1
1- Comportements des élèves durant les cours d'une enseignante	1
2- L'enseignement d'une femme, moins apprécié par les élèves	71
<i>II- Les solutions pour l'amélioration de l'enseignement de la femme</i>	78
1- <i>Au niveau de l'infrastructure</i>	78
2- <i>Au niveau pédagogique</i>	79
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	84
CONCLUSION GÉNÉRALE	85
BIBLIOGRAPHIE	
WEBOGRAPHIE	

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1 : L'amour du métier.....	38
Graphique n° 2: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau durant l'année scolaire 2014-2015	55
Graphique n° 3 : Répartition des élèves selon le sexe et le niveau au lycée Moderne Ampefiloha durant l'année scolaire 2014-2015	56
Graphique n° 4: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau à l'institution Marthe Hervée durant l'année scolaire 2014-2015	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Effectif des Enseignants et nombre des établissements, année 2007-2008.....	15
Tableau n° 2 : Pourcentage du personnel féminin en classe par niveau d'enseignement en 2008-2009	16
Tableau n° 3 : Distribution par région du personnel enseignant des établissements préscolaires en 2008.....	17
Tableau n° 4 : Distribution des enseignants en classe par groupe de matières scientifique et littéraire des collèges publics par région en 2008-2009.....	20
Tableau n° 5 : Répartition des enseignants des lycées (public et privé) par région en 2007-2008	22
Tableau n° 6 : Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 dans les 6 Universités	24
Tableau n° 7: Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 dans l'université d'Antananarivo.....	24
Tableau n° 8: Évolution de l'effectif des étudiants des ENS par sexe et par filière de formation entre 2003 et 2008	26
Tableau n° 9 : Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 à l'ENS d'Antananarivo	28
Tableau n° 10 : La répartition des étudiants de l'ENS d'Antananarivo, par filière et par sexe durant l'année universitaire 2014-2015	28
Tableau n° 11: Le nombre des enseignants de chaque matière dans chaque ZAP d'Antananarivo	30
Tableau n° 12 : Nombre des enseignants dans chaque ZAP d'Antananarivo.....	31
Tableau n° 13 : Répartition des professeurs du lycée d'Andohalo selon le sexe et dans chaque matière durant l'année scolaire 2014-2015	32
Tableau n° 14 : Répartition des professeurs dans le lycée Moderne Ampefiloha selon le sexe et dans chaque matière.....	32
Tableau n° 15: Répartition des professeurs à l'Institution Marthe Hervée selon le sexe et dans chaque matière.....	33
Tableau n° 16 : Les raisons qui les ont incitées à devenir enseignantes	38
Tableau n° 17 : L'amour du métier	38
Tableau n° 18 : Les raisons qui auraient pu les inciter à s'engager dans ce métier	39
Tableau n° 19 : L'amour du métier	40
Tableau n° 20 : La place d'une enseignante selon les étudiantes de l'ENS.....	40
Tableau n° 21 : La place d'une enseignante face aux élèves selon les enseignantes dans les trois établissements enquêtés	41
Tableau n° 22: Les enseignantes enquêtées pour cause de travail.....	42

Tableau n° 23 : le rôle d'une enseignante selon les étudiantes de l'ENS.....	45
Tableau n° 24 : le rôle d'une enseignante selon les professeurs enquêtés	45
Tableau n° 25 : Emploi du temps de Mme A 2013-2014	50
Tableau n° 26 : Emploi du temps de Mme, 2013-2014.....	54
Tableau n° 27: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau durant l'année scolaire 2014-2015	55
Tableau n° 28: répartition des élèves selon le sexe et le niveau au lycée Moderne Ampefiloha durant l'année scolaire 2014-2015	55
Tableau n° 29 : Répartition des élèves selon le sexe et le niveau à l'institution Marthe Hervée durant l'année scolaire 2014-2015	56
Tableau n° 30 : Les difficultés rencontrées dans l'enseignement.....	60
Tableau n° 31 : La disponibilité des enseignants	61
Tableau n° 32: La préoccupation d'un professeur	61
Tableau n° 33 : Emploi du temps de Madame S, année scolaire 2014-2015	63
Tableau n° 34 : Les problèmes des caractères des enseignantes vus par les élèves	64
Tableau n° 35 : Comportements des élèves durant les cours théoriques d'une enseignante	68
Tableau n° 36 : Comportements des élèves pendant les séances d'un enseignant	69
Tableau n° 37 : Résumé comparatif des comportements des élèves durant les deux situations....	70
Tableau n° 38: Les différentes fonctions d'enseignement mobilisées par Madame R durant les cours théoriques	72
Tableau n° 39 : l'avis des élèves sur le cours d'une enseignante	75
Tableau n° 40 : la préférence des élèves face à un enseignant et une enseignante.....	76
Tableau n° 41 : Les différentes fonctions d'enseignement utilisées par les professeurs durant les séances avec l'outil multimédia	81
Tableau n° 42 : Résumé comparatif des fonctions d'enseignement mobilisées par les professeurs dans les deux situations.	83

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1 : Les femmes, travaillant dans les usines d'armement.....	0
Photo n° 2 : L'École Normale Supérieure	0
Photo n° 3: les étudiantes de l'ENS : Dans la bibliothèque	0
Photo n° 4: Les enseignants de la CISCO de Talata Volonondry.....	0
Photo n° 5: Le lycée d'Andohalo	0
Photo n° 6 : Le lycée moderne Ampefiloha	1
Photo n° 7: L'Institution Marthe Hervée : vue de face	1
Photo n° 8 : L'Institution Marthe Hervée : vue de dos	1
Photo n° 9 : Les maçons.....	0
Photo n° 10 : Les ouvriers d'une construction d'une maison	0
Photo n° 11: une marchande.....	0
Photo n° 12 : les femmes dans les zones franches.....	0
Photo n° 13 : Les couturières malgaches	0
Photo n° 14 : Les élèves dans les lycées échantillons	0
Photo n° 15 : Les élèves dans les lycées échantillons	0

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAP/EB : Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement de Base

CEG : Collège d'Enseignement Générale

CISCO : Circonscription Scolaire

DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale

EAO : Enseignement Assister par Ordinateur

ENS : École Normale Supérieure

EPT : Éducation Pour Tous

ESS : Enseignants Semi Spécialisés

EPM : Enquête Périodique auprès des Ménages

FRAM: Fikambanan'ny Ray Aman-dRenin'ny Mpianatra

IMH : Institution Marthe Hervée

INFP: Institut National de Formation Pédagogique

INSTAT : Institut National des Statistiques

LMA : Lycée Moderne Ampefiloha

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

ONU : Organisation des Nations Unis

PNAE : Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement

ZAP : Zone Administrative Pédagogique

Rapport-Gratuit.com

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Parmi les souvenirs privilégiés que tout homme conserve de sa propre vie (de famille, d'amour ou de guerre), les souvenirs scolaires constituent une catégorie particulièrement importante. Que ce soit les parents ou les élèves et même les professeurs, tous préservent d'inoubliables images durant les longues années de scolarisation. Les professeurs ont joué un grand rôle pour que ce souvenir soit bon ou mauvais car ce sont eux qui font la pluie et le beau temps en classe. On dit toujours qu'enseigner exige plus d'amour, de patience, de persévérance et de tolérance. Ce sont là des caractères qu'une femme possède naturellement en elle. Ainsi, on assiste à la féminisation de l'enseignement car les femmes s'engagent davantage dans cette carrière plus que les hommes.

Inégale selon les pays, l'arrivée massive des femmes dans l'enseignement au cours du 20^{ème} siècle est un phénomène analysé dans un grand nombre de travaux qui portent surtout sur l'éducation primaire. Les taux de féminisation se révèlent fort variables selon les pays. Ainsi, les femmes dans cette profession en Allemagne ne représentaient que 20,9 % dans l'enseignement élémentaire en 1911 alors que, dès 1896, la Belgique connaissait un taux de 49 % dans le primaire et l'Italie, vers 1900, en comptait 66 %. Dès 1851, 50 % des enseignants publics sont des femmes au Québec et aux États-Unis, en 1920, 86 % des enseignants étaient des femmes¹. Leurs revendications passaient en général par des demandes d'une meilleure formation pour les enseignantes, par l'accès aux examens et aux diplômes masculins, et par la création d'associations professionnelles qui veillaient aux conditions de travail des femmes². Au sein des écoles normales féminines, dont la première apparut en 1838, se développait un esprit de corps, mais, une fois sur le terrain, les institutrices laïques se sentaient souvent isolées et persécutées. Dans le cas de l'Angleterre, les syndicats des enseignants ont bien accueilli les femmes, leur accordant des places de direction.

¹ Résumé d'un Extrait du bulletin Archives du féminisme n° 9 - décembre 2005 Extrait du dossier "Féministes laïques de la Première vague"

² Résumé d'un Extrait du bulletin Archives du féminisme n° 9 - décembre 2005 Extrait du dossier "Féministes laïques de la Première vague"

Pour Madagascar, on entend souvent dire qu'il n'y a pas de disparité de genre, notamment en matière d'éducation. Il est vrai qu'au début du développement de l'instruction formelle dans le pays, en 1820, les filles ne furent pas exclues des opportunités éducatives ; Mais ce ne sont que des cours ménagers et de bonne conduite. En 1882, 45 984 filles sur 102 096 élèves soit 45% sont scolarisées par la London Missionary Society, 7 103 filles sur 14 426 élèves soit 49% par les Missions Catholiques, 1 044 filles sur 2 417 élèves soit 43% par la Mission Anglicane et 14 253 filles sur 27638 élèves soit 51% par la Mission Norvégienne³. Il existait, au 31 décembre 1907, 389 écoles du *premier degré* : presque toutes sont mixtes. Mais pour les femmes, l'agriculture et le jardinage sont remplacés par l'enseignement ménager et la couture ; ainsi, à côté de l'école régionale existe souvent une école ménagère⁴. En janvier 1908, Tananarive, Ambositra, Antsirabe, Fianarantsoa, Analalava possédaient une école régionale complète, et une école ménagère. L'enseignement secondaire est donné depuis le 15 janvier 1908 dans deux établissements, destinés l'un aux garçons, l'autre aux femmes⁵. L'accès des jeunes filles malgaches aux études secondaires générales avait connu un réel essor au moment de l'indépendance, en 1960. Les cours secondaires de ces jeunes filles d'Antananarivo comprennent une classe primaire, et deux années d'études secondaires, la démocratisation de l'enseignement à partir de 1978⁶, permit de satisfaire les besoins en éducation primaire et secondaire des femmes. Une École Normale de formation de conseillers pédagogiques du primaire et de professeurs de CEG a été ouverte en 1992 à Mahamasina. Cette école est actuellement dénommée Institut National de Formation Pédagogique (INFP). Madagascar dispose six Écoles Normales d'Instituteurs depuis 1993, soit une par province, là où les filles n'ont pas été exclues. Depuis 1977, l'ENS (École Normale Supérieure) a formé des professeurs de lycée.

³ J. Ramanonjisoara Ramarosaona, « condition féminine », L a Nef, 1962, cahier n° 38

⁴ « Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire » publié sous la direction de Ferdinand BUSSON, édition de 1911

⁵ « Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire » publié sous la direction de Ferdinand BUSSON, édition de 1911

⁶ Programme éducation pour tous, UNICEF/MINESEB : l'éducation des femmes et des filles à Madagascar : un état de lieux, Octobre 1998

LE CHOIX DU SUJET

On définit la féminisation comme « la croissance du nombre de femmes dans une activité identifiée comme masculine ». Ainsi l'étude que nous nous proposons d'effectuer tentera d'apporter des réponses à certaines questions qui se posent concernant l'enseignement au féminin ou la carrière enseignante à Antananarivo.

Un proverbe chinois dit « Si tu éduques un homme, tu forges un individu, mais si tu éduques une femme, tu fais évoluer un peuple ». C'est en portant un regard sur les femmes face à l'enseignement, donc face à l'avenir qu'on peut conclure au développement d'un pays. C'est ce qui nous a poussées à choisir le sujet « La féminisation de l'enseignement à Antananarivo, aspects et problèmes rencontrés ». Plusieurs raisons nous ont incitées à orienter nos recherches sur ce sujet : d'abord, il nous semble très important de connaître l'histoire de cette féminisation de l'enseignement et sa situation actuelle. En plus, le fait que très peu d'études ont été faites sur la féminisation de l'enseignement Malgache constitue la principale raison de notre choix. En outre, mettre en valeur l'histoire de vie d'une enseignante, ses parcours et ses expériences professionnels aide beaucoup les débutantes dans ce métier, à connaître les atouts, les contraintes et les méthodes efficaces de ce métier surtout lorsqu'on est une femme.

Le choix de la zone d'études :

Nous avons choisi le Lycée Moderne d'Ampefiloha (cf carte n°1) car c'est un des lycées renommés en Afrique et à Madagascar sur le plan effectif du personnel enseignant et sur la qualité de l'enseignement donné ou encore sur le plan règlements en vigueur. En effet, l'établissement compte un grand nombre de personnel enseignant et administratif, mais aussi d'élèves. Durant l'année scolaire 2014-2015, il a employé 179 enseignants dont 106 enseignantes et 65 agents administratifs dont 32 femmes. Ainsi, le nombre des femmes enseignantes est largement supérieur à celui des hommes soit 59,2% de l'ensemble et 49,2% pour les femmes dans l'administration. Le lycée s'occupe de 3274 élèves où le nombre des femmes dépasse celui des garçons avec 1784 femmes soit 54,5% du total⁷. Le lycée est créé en 1965.

⁷ Voir annexe

Il y a ensuite le lycée d'Andohalo (cf carte n°1). Dénommé avant Lycée Gallieni, il a été construit en 1908, sous la direction de l'architecte et homme politique malgache Razafy-Andriamihaingo, dans un quartier royal appelé autrefois Andohamasina, en aval du Palais de la Reine. Sa situation et les événements qui y sont liés font de ce lycée un lieu historique⁸. À l'origine, le lycée était destiné uniquement aux garçons d'Antananarivo et ce n'est que dans les années 1981 que les femmes pouvaient y accéder. Il s'agit d'un des plus anciens établissements publics d'enseignement secondaire de Madagascar : c'est le premier lycée centenaire du pays. Il était également réservé uniquement aux enfants des citoyens français qu'ils soient d'origine malgache ou métropolitaine. Le Lycée a toujours été très célèbre du fait que de nombreuses personnalités se sont glorifiées d'avoir effectué leurs études dans ce Lycée à l'allure majestueuse et souveraine, sans parler de la renommée des exploits scolaires des élèves du « Bahut » relatifs aux résultats des examens au Baccalauréat. Maintes fois, il a changé de nom : Lycée Comorien, Lycée Condorcet, Lycée Gallieni, Lycée Andohalo, mais le nom de Lycée Gallieni est celui qui perdure jusqu'à nos jours. La place d'Andohalo est devenue le terrain de sport du Lycée. Il emploie au total 77 enseignants dont 49 sont des femmes soit 63,6%, et enseigne 1634 élèves au total dont 844 filles soit 51,7% de l'ensemble.

Mais pour varier le choix de la zone d'études, nous avons aussi opté pour l'institution Marthe Hervée comme échantillon d'établissements privés (cf carte n°1). En plus du fait d'être chrétienne, cette école est également bien connue par ses disciplines, ses réussites scolaires ainsi que ses professeurs compétents. Créée en 1999, elle emploie au total 32 enseignants avec 17 enseignantes soit 53,1%. Elle enseigne 708 élèves dont 389 femmes soit 54,9%.

Ces trois lycées ont donc comme dénominateur commun d'employer des professeurs majoritairement féminins, 59,2% dans le lycée moderne Ampefiloha, 63,9% pour le lycée d'Andohalo et 54,9% pour l'institution Marthe Hervée. C'est ce qui a été confirmé par nos enquêtes. Il s'agit pour la plupart des femmes ayant plusieurs années d'expérience. Certaines d'entre elles sont même parvenues à l'âge de la retraite. Ce qui constitue un atout pour les besoins de notre recherche.

⁸ Source : [www. http://julfsybahut.e-monsite.com](http://julfsybahut.e-monsite.com)

La Problématique se pose alors comme suit :

Il est constaté que les femmes malgaches sont majoritaires dans le corps enseignant, quelles en sont les causes ? Cela génère-t-il des problèmes ?

Nous avons émis trois hypothèses qui pourraient répondre à cette problématique

- Parmi les motifs qui les ont emmenées à devenir enseignantes, nous pouvons dire qu'en étant mère, les femmes, numériquement prépondérantes, citeraient plus volontiers « le désir de s'occuper des enfants ». Ensuite,
- La quiétude : étant femmes fragiles, elles se sentiraient plutôt en sécurité dans ce métier, à l'abri des problèmes ou des efforts physiques que pourraient poser d'autres métiers.
- Mais les problèmes engendrés par cette féminisation de l'enseignement transparaissent en maintes occasions.

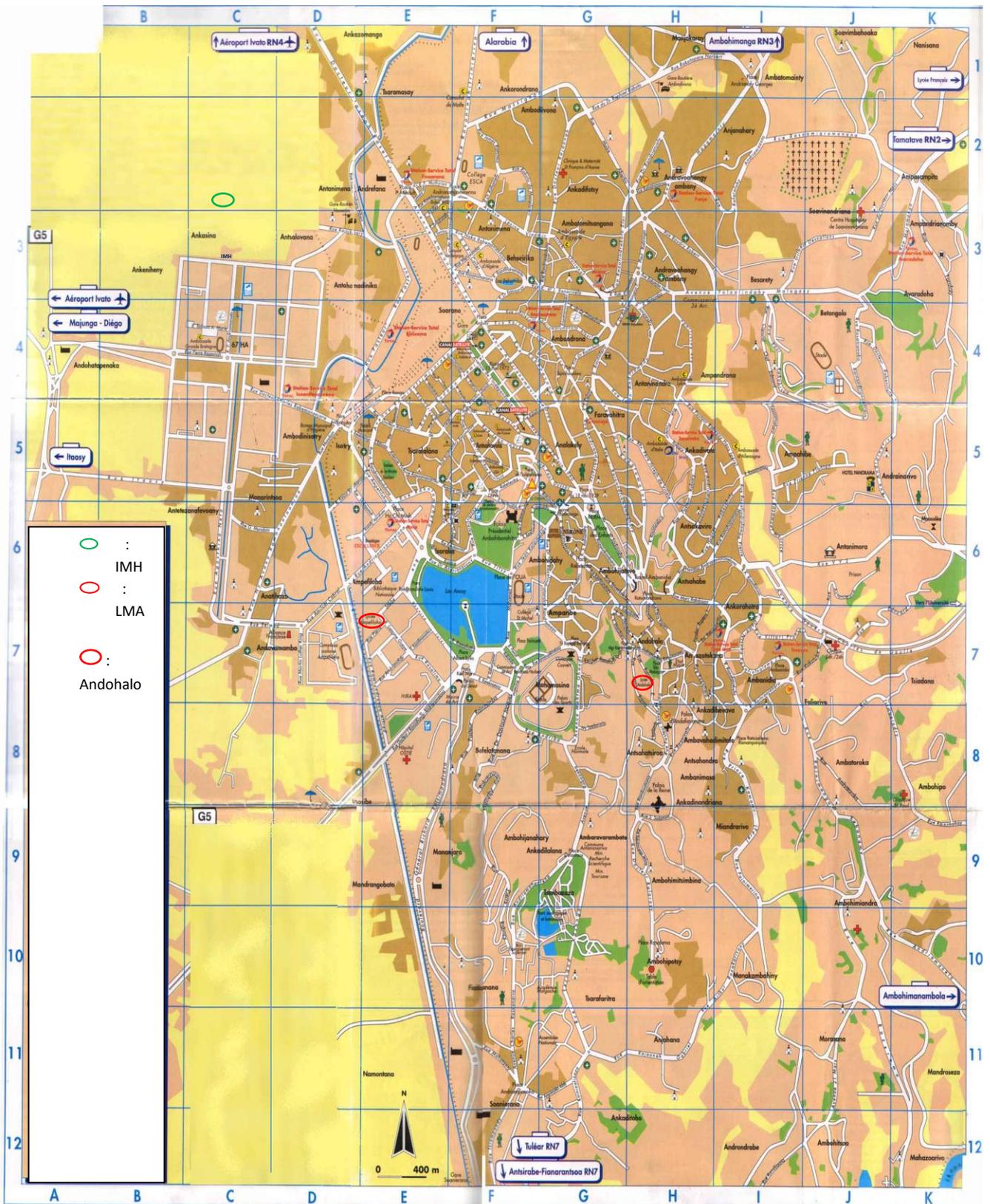
Pour répondre à la problématique et pour vérifier ces hypothèses, un travail méthodique a dû être mené :

- D'abord la documentation, ou la recherche bibliographique dans différentes bibliothèques: à l'ENS, à l'IFM, à l'INSTAT, à l'IRD, à l'INFP Mahamasina, au CDI, au CITE d'Ambatonakanga et à la bibliothèque nationale d'Anosy.
- Nous avons également effectué une recherche sur internet.
- Puis, nous avons procédé à des enquêtes sur le terrain : des enquêtes par questionnaires sur 44 professeurs répartis dans les trois lycées cités ci-dessus dont 30 sont des enseignantes et 14 des enseignants, soit 14 et 15 professeurs par lycée. Ensuite, une enquête par questionnaire sur 180 élèves a eu lieu, soit 60 par établissement. Des enquêtes par questionnaires ont également été menées auprès de 66 étudiantes de l'ENS. Tout cela a eu lieu dans le but de vérifier nos trois hypothèses. Nous avons également interviewé trois personnes hors du métier d'enseignement.
- Ce mémoire se subdivise en trois grandes parties. Nous allons aborder dans un premier temps que la femme est un élément numériquement prépondérant dans le métier de l'enseignement, puis nous présenterons ensuite les raisons qui incitent les femmes à

travailler dans l'enseignement. Enfin, les problèmes posés par cette féminisation de l'enseignement feront l'objet de la troisième et dernière partie.

Carte n° 1 : Localisation des zones d'étude

Source : <https://www.google.mg/> carte d'Antananarivo consulté le 02 Mars 2016



PREMIÈRE PARTIE : LA FEMME, UN ÉLÉMENT NUMÉRIQUEMENT PRÉPONDÉRANT DANS LE MÉTIER DE L'ENSEIGNEMENT

La position inférieure des femmes dans la société a été attribuée à leur absence à peu près complète aux combats. Simone de Beauvoir écrit : « La pire malédiction qui pèse sur la femme c'est qu'elle est exclue de ces expéditions guerrières, ce n'est pas en donnant la vie, c'est en risquant sa vie que l'homme s'élève au-dessus de l'animal, c'est pourquoi dans l'humanité, la supériorité est accordée non au sexe qui engendre mais à celui qui tue »⁹. Malgré ces visions, rien n'empêche, dans la loi, une femme d'exercer des responsabilités. Et avec l'enfantement, les femmes deviennent plus vulnérables que jamais. Elles étaient donc réduites à faire la récolte, s'occuper des enfants et fabriquer des vêtements. Mais si les femmes deviennent actuellement un élément numériquement prépondérant dans le métier d'enseignement, alors :

Comment sont-elles arrivées au statut d'employées rémunérées ? Et quelle place tiennent-elles dans l'enseignement à Madagascar ?

Pour mettre en lumière ces faits, nous allons analyser dans un premier chapitre la situation des femmes face à l'emploi rémunéré, afin de connaître l'historique de l'accès de la femme à ce statut et d'être au courant des aspects de l'enseignement à Madagascar, et surtout la place des enseignantes. Dans le deuxième chapitre, nous allons mettre en exergue la prépondérance des femmes dans le milieu éducatif dans les six arrondissements d'Antananarivo et plus précisément dans les 3 établissements où nous avons effectué nos enquêtes.

⁹ Adrienne D. H, La guerre, Univers des lettres Bordas, France Octobre 1985

CHAPITRE I- LA SITUATION DE LA FEMME FACE À L'EMPLOI

Dans ce premier chapitre, nous allons analyser la situation de la femme face à l'emploi, alors on va voir en premier lieu l'histoire des femmes dans le travail rémunéré, à l'échelle mondiale et nationale. En second lieu, nous allons mentionner les aspects du métier enseignant à Madagascar, la politique pour le personnel enseignant et spécialement pour les femmes malgaches dans ce métier.

I- Les femmes dans le travail rémunéré, approche historique

1- La situation qui prévaut dans le monde

De tout temps, les femmes ont contribué à la production d'une société, sous de multiples formes. Mais pendant longtemps, le travail féminin n'a pas été valorisé. Dans le haut Moyen Age (du 5^{ème} au 10^{ème} siècle), on a vu apparaître, les prémices d'une reconnaissance du travail féminin. La révolution industrielle a développé le travail des femmes et la progression de l'industrialisation depuis, a permis la féminisation d'un nombre croissant de profession. Les deux guerres mondiales ont accentué cette féminisation de nombreux métiers, comme dans les industries d'armements (cf photo n°1) et l'infirmier. Un grand pas est alors fait dans l'intégration des femmes dans le monde du travail. Mais il reste le problème de l'égalité entre homme et femme. En effet, depuis longtemps, pour un même travail les femmes perçoivent souvent un salaire moindre que les hommes¹⁰.

Pourquoi les femmes ont-elles eu tant de difficultés à accéder au travail salarié ? En partie parce que leur situation a été assimilée au don : de leur sexe, de leur corps, de leur fécondité. Dans l'économie non monétaire des sociétés primitives, elles ont constitué une ressource « naturelle » que les hommes s'approprient, leur assurant en retour protection et nourriture. Ils produisent, elles entretiennent, elles font les enfants. Cette assimilation des femmes au don traverse les siècles. « Ménage et travail sont les trésors de la femme » dit Luther ; et Calvin ajoute « l'homme au bureau, la femme à la cuisine » ; ces discours récurrents ont été modulés au cours des siècles par les religions, la morale et l'économie. A partir du 18^{ème} siècle, les traités d'économie domestique se multiplient et se féminisent

¹⁰ RAFALIARISOA Annita, Genre et situation scolaire aux collèges, Mémoire CAPEN, 26 Fev 2015

sans la rémunérer pour autant. Dans les années 1970, un certain nombre de féministes défendaient le travail salarié des femmes. La professionnalisation du domestique se développe corrélativement à la salarisation générale des femmes. L'histoire du travail domestique illustre les difficultés persistantes à la reconnaissance de la « qualité » des femmes et à la valorisation de leur travail.

Autres facteurs de transformation : dès le 17^{ème} siècle, les femmes sont devenues fileuses, brodeuses, dentellières, couturières, payées aux pièces. Le développement de la confection, lié à l'essor de la machine à coudre lui a donné une extension considérable, mais où les salaires ne cessent de baisser. Les gains des femmes étaient remis à leur famille, au père ou à l'époux. Il faudra attendre une loi de 1907 pour que les femmes mariées aient le droit de percevoir directement leur salaire en France, et en Angleterre, de nouvelles dispositions législatives ont permis à la femme de disposer de son salaire. Les femmes ont mis beaucoup de temps à obtenir l'égalité salariale. Seule exception : l'enseignement primaire, qui avait établi en 1919 le principe de l'égalité salariale. Dans cet ouvrage, nous allons même parler de l'avancée des femmes dans ce métier d'enseignement. En 1914, les femmes ont dû remplacer les hommes partis au front dans les usines. En France, en 1917, 40% de la main-d'œuvre industrielle est féminine. Elles suivent la reconversion rapide de l'appareil industriel : du textile, elles passent à des secteurs qui leur étaient inconnus, comme la chimie, la construction automobile, l'aéronautique ou bien encore l'armement. Il faut aussi rappeler le rôle des femmes sur le front, surtout en tant qu'infirmières : en 1918, le Service militaire de santé employait 100 000 femmes, dont 70 000 bénévoles. D'une certaine façon, la Première Guerre mondiale a pu jouer un rôle émancipateur pour les femmes (voir photo n°1). Ayant pris une place plus importante dans la société, elles obtiennent le droit de vote en 1918 en Allemagne et en Grande-Bretagne. Par contre, l'activité des femmes dans l'industrie retombe immédiatement après la guerre, qui n'a pas eu, au final, d'impact sur leur intégration économique et ne leur a pas permis de sortir du foyer. Après avoir remplacées les hommes pendant la première guerre mondiale, les femmes obtiennent en 1919 le

Photo n° 1 : Les femmes, travaillant dans les usines d'armement.



Collection Viollet/Roger-Viollet/Getty Images¹¹

Source : Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

Ici, les femmes travaillent dans une usine d'obus durant la première guerre mondiale, en 1916 à Bretonnes. La Première Guerre mondiale et, dans une moindre mesure, la seconde obligent la femme à intégrer le monde de l'usine, monde qu'elle ne veut plus quitter après le retour de l'époux. Même s'il est dur et peu valorisant, le travail rime alors avec l'émancipation de la femme

¹¹ Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

même salaire que les instituteurs¹². Ainsi, dès 1938, les institutrices représentent la moitié des maîtres du primaire.

Selon la déclaration universelle des droits de l'homme, dans l'article 23, publié par les Nations Unies le 10 Décembre 1948, il est spécifié que « toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats. Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques »¹³. L'un des premiers métiers à se féminiser est la médecine, peut-être parce que la profession d'infirmière (et plus encore de sage-femme) est traditionnellement réservée aux femmes. En règle générale, les femmes exerçant une profession libérale bénéficient plus précocement de la législation sur l'égalité de l'emploi que les employées. Actuellement encore, dans de nombreux secteurs, l'inégalité de salaire et de travail restent de mise.¹⁴

En France, depuis 1920, elle peut adhérer à un syndicat sans l'autorisation de son époux. La loi de février 1938 donne à la femme le droit de passer un contrat, ouvrir un compte bancaire et se présenter à un examen sans l'autorisation de son époux. Elle obtient le droit de vote en 1920 aux États-Unis, 1928 en Angleterre, 1944 en France et 1971 en Suisse.¹⁵ L'année 1975 est déclarée « année de la femme », et la date de 8 mars « journée internationale de la femme » par l'organisation des nations unies (ONU). En Europe, la présence féminine au sein de la population active a évolué de 30 % dans les années soixante à environ 42 % dans les années quatre-vingt-dix — avec des écarts selon les pays, 38 % en Allemagne, 44 % en France et 55 % en Suède. La plupart de ces pays ont adopté des lois posant le principe de l'égalité de rémunération à travail égal, comme

¹² Résumé de « La coéducation dans l'Éducation nouvelle », Clio, numéro 18/2003, Mixité et coéducation. » Article d'Annick RAYMOND, Docteur en Sciences de l'Éducation, qui enseigne au Centre de Formation Pédagogique de Lille, et a servi dans l'élaboration de cet article

¹³ Herbert (J) Abraham, Les problèmes mondiaux à l'école : le rôle des Nations Unies, Unesco, Paris 1973, 252p

¹⁴ Microsoft © Encarta © 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.

¹⁵ « Histoire des femmes », Encarta 2009



l'a fait la France en 1972¹⁶. L'effort de l'élimination de toutes discriminations dans le travail à l'égard des femmes a continué en 1976 avec l'élaboration du principe d'égalité entre hommes et femmes, établi le 9 Février 1976. Ce faisant, la France se met en conformité avec la législation communautaire qui, depuis 1976, autorise le travail de nuit des femmes dans l'industrie tout en prenant en compte une réalité sociale, à savoir que près de 800 000 femmes travaillent actuellement entre 21 heures et 6 heures par jour, notamment dans les métiers de la santé. Et pourtant, alors que les femmes représentent plus de 50% de la catégorie A de la fonction publique en France, on n'en retrouve que 21% dans les postes de direction, et moins de 10% dans la très haute fonction publique¹⁷ en 2013.

2- Le cas de Madagascar : un rôle amoindri de la femme durant la colonisation et la Première République.

Le rôle tenu par la femme malgache a connu une évolution si l'on se réfère à l'histoire du pays. Tenant une place publique de premier rang à l'époque royale, elle disparaît complètement de la scène à partir de la colonisation pour en revenir très difficilement au moment de l'indépendance.

Pour le cas de Madagascar, les Malgaches avaient connu un système matriarcal pendant une longue période. Avant l'insertion des étrangers, la femme pouvait exercer la plus haute fonction du royaume. C'est le cas sur les Hautes Terres Centrales, sous les deux reines RANGITA et RAFOHY au 16^{ème} siècle¹⁸. L'avènement du travail de fer aurait mis fin à ce matriarcat. La division sexuelle du travail, née de l'idéologie patriarcale aurait octroyé à l'homme le champ de la vie publique, les tâches d'entretien et de reproduction de la force de travail étant dévolues à la femme, ce qui aurait entraîné une institution de l'inégalité de condition entre l'homme et la femme. Cependant, il faut se garder d'exalter sur le rôle politique ou social de la femme malgache parce qu'en réalité le rang de la femme reste en égalité de celui des hommes durant la succession des différentes reines.

Mais à mesure que la colonisation s'installe, la vision occidentale du monde, y compris la suprématie de l'homme s'installe avec. La femme malgache disparaît totalement de la

¹⁶ © Encarta © 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation

¹⁷ Bénédicte B, Les femmes et la haute fonction publique, édition Lextenso, France 2013

¹⁸ Ministère de la population, de la condition féminine et de l'enfance, 2000, politique nationale de promotion de la femme, Antananarivo, p20.

scène politique et militaire. Son rôle économique n'est pas reconnu, puisqu'elle ne paie pas les impôts. Elle perd de ce fait l'existence légale et la reconnaissance dans la communauté que confère le paiement de l'impôt. Les seules fonctions accessibles pour elle c'est d'être « femme de ménage » ou infirmière¹⁹. La colonisation a donc donné un nouveau rôle à la femme malgache : celle d'une femme au foyer et d'une mère. Même si la deuxième guerre mondiale a donné à la femme malgache, comme à toutes les femmes du monde, l'occasion d'accéder au monde du travail, elle est systématiquement plus mal payée que l'homme.

Au moment de l'indépendance, la juridique instituée par les législateurs, depuis les années 1960, a pour principe de base l'égalité de tous devant la loi : les textes de loi ne font aucune distinction entre hommes et femmes. Ce principe d'égalité a été rappelé par les Constitutions successives de 1959, de 1975, de 1992 et de 2010. Ces Constitutions proscrirent toute discrimination tirée du sexe²⁰. Mais entre l'écrit et la réalité, il y a une grande différence. Même si la Constitution s'engage dans une politique d'égalité entre les hommes et les femmes, la séquelle de la conception occidentale sur les relations sociale reste. Ce qui fait que les premiers gouvernements après l'indépendance ne comptaient aucune femme, jusqu'à la création en 1970 de deux secrétariats d'État, avec deux femmes²¹.

La condition de la femme malgache a connu une évolution dans le temps et dans l'espace. Actuellement, les femmes s'engagent de plus en plus dans le métier rémunéré. Dans les établissements où nous avons effectué nos recherches, par exemple, les femmes commencent à être plus nombreuses. Sur les 65 personnes du secteur administratif du lycée moderne Ampefiloha, 32 sont des femmes, et sur les 14 personnels administratifs de l'Institution Marthe Hervée, 9 sont des femmes.

D'après cette approche historique, nous pouvons dire que les arrivées des femmes aux travaux rémunérés ne sont pas le fruit du hasard, mais dues à des événements innombrables, selon chaque pays, chaque culture, chaque situation et chaque richesse. Mais si nous insistons sur le cas de Madagascar, plus précisément dans l'aspect du métier de l'enseignement, quelle pourrait- être la politique pour le personnel enseignant dans la Grande Ile ? Et que pourrait- être la place des femmes malgaches dans l'enseignement ?

¹⁹ Ministère de la population, de la condition féminine et de l'enfance, 200, Antananarivo, p22

²⁰ Mémoire CAPEN, Genre et situation scolaire aux collèges, RAFALIARISOA Annita, 26 Feb 2015

²¹ Mireille RABENORO, « le mythe des femmes au pouvoir, arme de l'antiféminisme à Madagascar » p64-65

II- L'aspect du métier enseignant à Madagascar

1- La politique pour le personnel enseignant dans la Grande Ile

Comme pour l'enseignement en général à Madagascar, les missionnaires ont pris l'initiative de former des maîtres. En effet, dès 1862, pour satisfaire les besoins en instituteurs de nombreuses écoles qu'elle a créées dans les campagnes de l'Imerina, du Betsileo et de l'Antsihanaka, la London Missionary Society a ouvert une école normale. Par la suite, d'autres écoles de formation d'instituteurs ont ouvert leur porte en 1869, avec le concours d'autres missions. Ces écoles ont formé les élites de la LMS. Il s'agit de la Central School (devenu la Normal School) ou l'École Supérieure d'Ambohitovo, l'École du Palais et l'Institut de Théologie²². De son côté, le gouvernement malgache a confié ses élèves-maîtres à l'école normale de la mission de Londres, 60 y sont entrés à ce titre en 1876. L'école publique de formation des maîtres n'a vu le jour qu'en 1879 avec la création de l'École Le Myre-de Villers qui a compté parmi ses sections une section normale destinée à former des maîtres d'écoles.

La Constitution de la République de Madagascar dans son article 24 prévoit que « l'État organise un enseignement public, gratuit et accessible à tous. L'enseignement primaire est obligatoire pour tous ». La loi n° 94-033 du 13 mars 1995 détermine l'orientation générale du système d'éducation et de la formation. La loi n° 95-039 précise le statut des formateurs dans l'enseignement technique et professionnel. En outre, ces lois reconnaissent à toute personne le droit à l'éducation et à la formation et spécifient que « l'éducation et la formation à Madagascar visent à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'individu dans la pleine jouissance de sa liberté »²³. Ainsi, les femmes malgaches ont le droit d'être formées pour devenir enseignante et d'être éduquées comme les hommes.

De 1975 jusqu'au début des années 90, sous l'impulsion de la Loi 78-040 préconisant la décentralisation, la démocratisation et la malgachisation, le secteur éducatif a connu une multiplication des institutions d'éducation et de formation, une forte expansion des effectifs, une participation dynamique de la communauté dans la construction de bâtiments

²² Célestin RAZAFIMBELO, Histoire et enseignement de l'histoire à Madagascar, École Normale Supérieure, Université d'Antananarivo, 7p

²³ World data on éducation, Madagascar, principes et objectifs de l'éducation, 6th édition, Juillet 2006

scolaires, et un changement dans les contenus et la transmission des savoirs ainsi que dans la formation des enseignants. Le premier Programme National pour l'Amélioration de l'Enseignement (PNAE) a été mis en œuvre à partir de 1989. Après l'évaluation du PNAE I, le PNAE 2 a été élaboré en 1997 pour consolider les acquis et accélérer l'atteinte des objectifs par de nouvelles stratégies. En particulier, dans le cadre de la résolution des problèmes socio-économiques que sévissent en matière de chômage aussi bien chez des adultes que chez les jeunes à l'âge de travailler, pour garantir un avenir meilleur aux jeunes, le gouvernement a accordé une place privilégiée à la formation technique et professionnelle.

Les actions principales réalisées durant 2003-2004 pour la mise en œuvre du plan Éducation Pour Tous (EPT) concernent l'incitation à la scolarisation et surtout à l'amélioration des conditions des enseignants fonctionnaires en classe par la distribution de la prime de craie et d'éloignement. Il a prévu pour 2003-2004 un effectif de 39 690 enseignants fonctionnaires, et la situation de 2004 a montré un effectif d'enseignants de 47 319 dans le public dont 17 620 recrutés par les FRAM (association des parents d'élève). L'EPT se concentre sur la qualité de l'éducation et l'adaptation du corps enseignant à la croissance des effectifs à un coût soutenable. Ainsi, en 2008 il y a eu une augmentation du nombre d'enseignants non fonctionnaires et liée à cette augmentation du corps enseignant, la construction d'environ 2000 salles par an en moyenne.

Une École normale de formation de conseillers pédagogiques du primaire et de professeurs de CEG a été ouverte à Mahamasina en 1992. Cette école est actuellement dénommée Institut National de Formation Pédagogique (INFP) et forme également les inspecteurs de l'enseignement primaire. L'encadrement pédagogique des enseignants de collège a été assuré par des conseillers pédagogiques du secondaire sortants de l'École Normale Supérieure d'Antananarivo (ENS). Actuellement, l'ENS ne forme plus de conseillers pédagogiques, mais elle continue à assurer la formation des professeurs de lycées. Un recrutement de 1000 postes a d'abord été effectué en 1998. À cela se sont ajoutés 1000 nouveaux enseignants du niveau I pour le compte de l'année 2000 ; Pour l'année 2001, il y a eu de nouveaux recrutés s'élevant à 3 500 enseignants pour le niveau I, 350 pour le niveau II et 150 pour le niveau III. L'année 2015, a eu lieu le recrutement de 2000 enseignants effectué par le Ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne particulièrement la formation des maîtres, l'école normale a changé de nom et d'objectifs à chaque changement de régime politique ou changement de politique éducative : hétérogénéité du profil des enseignants en classe. On peut y retrouver²⁴ :

- Ceux qui ont obtenu un diplôme pédagogique de CFEN et CAP/EP(EB)
- Ceux qui ont le diplôme du baccalauréat en Éducation
- Ceux qui sont recrutés après le Bac et ont suivi une formation de 2 ans à l'école normale et dans ces centres régionaux.
- Ceux qui ont suivi des formations continues académiques pour avoir le baccalauréat et ont ensuite passé l'examen professionnel pour l'obtention du Certificat d'Aptitude Pédagogique de l'Enseignement de Base (CAP/EB)
- Les maîtres FRAM avec un diplôme de fin de collège et qui ont suivi un an de formation dans les centres régionaux de l'école normale (pour les plus chanceux) ou quelques jours de formation pédagogique selon les promotions.
- Ceux qui n'ont reçu aucune formation pédagogique mais se contentent des formations pendant les journées pédagogiques.

Durant l'année 2007-2008 (cf tableau n°1), on a recensé un nombre total de 127 347 enseignants s'occupant de l'enseignement des élèves et/ou étudiants répartis dans 111 CISCO sous la conduite de 22 DREN (Direction Régionale de l'Éducation Nationale) du territoire national. La hausse accentuée de l'effectif au niveau des lycées, suivie des collèges, est la conséquence de la politique éducative incitant les parents à scolariser leurs enfants. Cette politique est basée sur l'allègement des charges parentales et la dotation de kits scolaires au niveau de l'enseignement primaire. Pour pouvoir accueillir dans le futur les nouveaux élèves dans les collèges et les lycées, l'État Malgache a encouragé le secteur privé à contribuer au développement du secteur éducatif par l'ouverture de nouveaux collèges et de lycées, la construction de nouveaux établissements scolaires. Le nombre des établissements scolaires recensés en 2008 est de 30 465 unités dont la répartition est présentée dans le tableau n°1 ci-après²⁵ :

²⁴ Repère statistique 2009-MEN

²⁵ Repère statistique 2009-MEN

Tableau n° 1: Effectif des Enseignants et nombre des établissements, année 2007-2008.

Types d'enseignement	Nombre des Établissements	%	Effectif des Enseignants	%
Préscolaire	2 903	9.52	6 089	4.78
Primaire	24 387	80.04	85 257	66.94
Collège	2 507	8.22	25 665	20.15
Lycée	542	1.77	7 706	6.05
FPT	68	0.22	1 661	1.30
Université	6	0.01	940	0.73
Institutions supérieures privées	50	0.16	---	---
IST	2	0.00	29	0.02
Total	30 465	100	127 347	100

Repère statistique 2009-MEN

Ainsi, autant pour les établissements que pour les enseignants, le niveau primaire détient encore la première place avec 80.04% des écoles et 66.94% des instituteurs. Mais diminution de la part de ces dernières au fur que le diplôme exigé augmente de niveau.

2- Les femmes malgaches dans l'enseignement

Au début de l'année scolaire 2008-2009, les établissements scolaires et de formation professionnelle et technique « publics et privés » sous la tutelle directe du Ministère de l'Éducation Nationale ou MEN, l'Enseignement Supérieur et Recherche mis à part ont compté 161776 agents dont 61 927, soit 38,3%, dans le secteur privé. Au niveau du secteur public, les fonctionnaires et assimilés, rémunérés par le budget de l'État représentent 88,2% du total des fonctionnaires du Ministère de l'Éducation Nationale hors de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Presque 87% du personnel des établissements publics et privés exercent la fonction d'enseignement (personnel en classe). Ce personnel est composé de 55% de femmes dont 61,1% dans le secteur public. Au niveau

du préscolaire, les enseignantes représentent 97% du total, 56,4% dans le primaire (cf tableau n°2) et moins de 50% dans les autres niveaux d'enseignement. 51,8% du personnel en classe des établissements publics sont des non fonctionnaires. Cette proportion est de 58,9% (41 002 personnes) dans les écoles primaires²⁶.

En général, l'effectif du personnel des établissements scolaires n'a cessé d'augmenter à tous les niveaux d'enseignement durant les 5 dernières années. Si l'augmentation a été de 29% pour le primaire, elle a été de plus de 45% pour les collèges, les lycées et les établissements techniques. Comme nous l'avons signalé dans le précédent paragraphe, l'effectif du personnel en classe est nettement dominé par le sexe féminin dans le préscolaire et le primaire 98% du total de ce niveau, dont la répartition est présentée dans le tableau n°2 et n°3 ci-dessous.

Tableau n° 2 : Pourcentage du personnel féminin en classe par niveau d'enseignement en 2008-2009

Niveau	Préscolaire	Primaire	Collège	Lycée	FPT	Total
Total	6 260	90 265	31 889	9 463	2 216	140 093
% Femmes	98,0%	56,4%	46,6%	40,4%	34,0%	54,6%

Repère statistique 2009-MEN

²⁶ Repère statistique 2009-MEN

Tableau n° 3 : Distribution par région du personnel enseignant des établissements préscolaires en 2008

Régions	Total	Femmes	% Femmes
Alaotra mangoro	276	256	92,8
Amoron'i Mania	163	147	90,2
Analamanga	3300	3096	93,8
Analanjirifo	240	199	82,9
Androy	14	14	100
Anosy	50	43	86
Atsimo Andrefana	385	348	90,4
Atsimo atsinanana	51	50	98
Atsinanana	514	484	94,2
Betsiboka	31	28	90,3
Boeny	263	253	96,2
Bongolava	86	79	91,9
Diana	265	255	96,2
Haute Matsiatra	266	237	89,1
Ihorombe	69	65	94,2
Itasy	154	135	87,7
Melaky	16	16	100
Menabe	112	104	92,9
Sava	270	228	84,4
Sofia	90	78	86,7
Vakinankaratra	494	435	88,1
Vatovavy fitovinany	161	152	94,4
Total général	7270	6702	92,2

Repère statistique 2009-MEN

D'après ces deux tableaux, le personnel féminin domine dans le niveau préscolaire et primaire avec 98% et 56.4% (tableau n°2), relativement faible en collège et dans le lycée, il est faible dans la formation technique. En outre, on constate que dans l'ensemble de la Grande Ile, les femmes sont numériquement prépondérantes : c'est dans l'Androy et Melaky que l'on rencontre la plus forte proportion de femmes enseignantes 100% suivie par la région Atsimo atsinanana 98% et la plus faible se constate à Analanjirofo 82.9% (tableau n°3).

Le 31 Octobre 2008, pour l'année scolaire 2008-2009, le personnel en classe de l'Éducation fondamentale du 1^{er} cycle de cinq ans (primaire public) compte jusqu'à 69 613 (52,5% de femmes) enseignants fonctionnaires et non fonctionnaires, s'il s'élevait au nombre de 48 871 en 2004-2005. Ainsi, le taux d'encadrement a baissé en passant de 60 à 51 élèves par maître de 2005 à 2009. En raison d'une politique de recrutement et de prise en charge des FRAM (octroi de subvention) par l'État, le nombre d'enseignants non-fonctionnaires a connu une forte croissance de 20,7% par an en moyenne. À la rentrée scolaire 2008- 2009, sur les 41 002 enseignants non fonctionnaires en classe recensés dont 48,9% de femmes, 71,8% soit 29 450 ont été subventionnés par le MEN par son budget de fonctionnement (28 562 en 2007-2008); 27,9% (11 422) payés par l'Association des Parents d'Élèves ou FRAM (7663 en 2007-2008) et 0,3% (130) pris en charge par des partenaires autres que FRAM (240 en 2007-2008). Ils ont en moyenne 33,8 ans (41,4 ans pour les fonctionnaires et/ou assimilés), et représentent 58,9% de l'ensemble des enseignants en classe. Les 30 ans et moins représentent 45% et 2,7% pour les 50 ans et plus²⁷.

À la rentrée scolaire 2007, 31 774 membres du personnel en classe et non en classe exercent dans les 2 507 collèges recensés non fermés, dont 17 113 dans le secteur public. L'effectif total d'enseignants en classe a connu une hausse de 31,6% par rapport à la rentrée 2004, et 24,3% par rapport à celle de 2008 (y compris les 2 985 Enseignants Semi Spécialisés ou ESS). Avec un âge moyen de 42,5 ans en 2008 (2,8 ans d'âge de plus par rapport à celui du primaire), les membres du personnel des collèges publics et privés sont majoritairement de sexe masculin (0,88 femme pour 1 homme). Les femmes représentent 46,9% de l'ensemble du personnel des secteurs public et privé. 55,8% exercent dans le

²⁷ Repère statistique 2009-MEN

secteur public et 44,2% dans le secteur privé et elles sont majoritaires dans les trois régions suivantes : Analamanga, Atsinanana et Haute Matsiatra²⁸.

Entre 2004-2005 et 2008-2009, l'effectif du personnel en classe des collèges publics est passé de 9 398 à 16 582 enseignants, soit un accroissement annuel moyen de 15%. En 2008-2009, 16 582 membres du personnel en classe se répartissent comme suit : 2 636 ESS enseignent dans les classes de la nouvelle 6ème année des écoles primaires publiques cibles des 20 CISO choisies pour la première phase de mise en œuvre de la réforme de l'éducation fondamentale, et 13 946 dans les collèges (9 339 fonctionnaires et/ou assimilés et 4 607 non fonctionnaires). Deux régions, Analamanga et Vakinankaratra, accaparent le quart (25,3%) de l'effectif du personnel en classe, avec respectivement 2 704 et 1 940 enseignants. Les Enseignants Semi Spécialisés sont jeunes et les femmes représentent 50,4% des 2 636 ESS. La majorité (plus de 96%) de ce groupe d'enseignants sont titulaires au moins d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire. En outre, Les enseignants en classe des collèges publics, avec proportionnellement moins de femmes (46,7%) que d'hommes en 2009, ont en moyenne 41,3 ans. Les femmes ont un an d'âge moyen de moins que les hommes soit 40,7 ans contre 41,7 ans. La proportion d'enseignants monovalents, ou qui n'enseignent qu'une seule matière, est de 61,5%, dont 51,9% des femmes et 22,9% ne sont pas des fonctionnaires. Cette proportion dépasse les 70% dans trois régions : Analamanga (74,4%), SAVA (73,1%) et DIANA (73,2%). Ceux tenant deux matières et plus représentent 7,7% des 13 946 enseignants²⁹.

Les enseignants de matières littéraires représentent plus de la moitié (7 463 sur 13 946) de l'effectif total du personnel en classe, dont 56,8% de femmes. Pour le groupe de matières scientifiques (5 284 enseignants), les femmes ne représentent que 28,8%. Les enseignants âgés de 50 ans et plus sont respectivement de 27,9% et de 24% du stock d'enseignants assurant le groupe de matières littéraires et le groupe de matières scientifiques. Pour les autres agents des collèges publics, personnels de direction, d'administration et d'encadrement, ils sont au nombre de 3 973 à la rentrée scolaire 2008, avec 48,4% de femmes et 94,7% de fonctionnaires et/ou assimilés³⁰, dont la répartition est présentée dans le tableau n°4 ci-dessous.

²⁸ Repère statistique 2009-MEN

²⁹ Repère statistique 2009-MEN

³⁰ Repère statistique 2009-MEN

Tableau n° 4 : Distribution des enseignants en classe par groupe de matières scientifique et littéraire des collèges publics par région en 2008-2009

Régions	Groupe de matières			
	Scientifique	% femmes	Littéraire	% femmes
Alaotra mangoro	368	31	542	63,2
Amoron'i Mania	284	30,4	411	55,3
Analamanga	929	46,4	1298	72,7
Analanjirifo	294	15,9	409	42,5
Androy	59	23,5	82	50
Anosy	87	18,5	94	41,2
Atsimo Andrefana	279	21,7	342	51,9
Atsimo atsinanana	139	16,5	220	40,8
Atsinanana	287	31,6	495	65,2
Betsiboka	84	28,1	103	47,9
Boeny	185	29,6	232	62
Bongolava	101	34,1	166	62,3
Diana	170	12,1	206	46,1
Haute Matsiatra	422	34,2	591	60,2
Ihorombe	50	44,7	67	58,4
Itasy	192	30,9	290	57,5
Melaky	35	17,2	57	42,9
Menabe	105	20,5	130	65,2
Sava	228	12,4	272	30,7
Sofia	329	13,3	448	39
Vakinankaratra	413	33,5	615	62,7
Vatovavy Fitovinany	244	16,5	383	43,5
Total général	5284	28,8	7453	56,8
Ensemble des scientifiques et des littéraires	12737	Nombres des femmes	5653	44.3%

Repère statistique 2009-MEN

L'enseignement des matières scientifiques ne touche pas beaucoup les femmes à Madagascar, seulement 28.8% de l'effectif national. Mais c'est à Analamanga avec 46.4% que l'on rencontre la plus forte proportion des enseignantes scientifiques, suivi de loin par Ihorombe 44.7% et par la Haute Matsiatra 34.2%. En revanche, la matière littéraire attire plus les femmes avec 56.8% de l'effectif national. Dans la région d'Analamanga par exemple, on trouve 72.7% des enseignantes littéraire, suivi de la région Atsinanana et du Menabe avec 65.2%, on trouve la plus faible proportion dans la région de Sava 30.7%. Ainsi, dans l'ensemble, le nombre des femmes sont encore relativement faible avec 44.3% en 2008.

Avec un accroissement moyen de l'ordre de 6,8% par an entre 2004-2005 et 2007-2008, l'effectif du personnel des lycées d'enseignement général public et privé est de 10 271 agents dont 5 627 exercent dans les établissements privés à la rentrée 2007. Ces agents sont composés de 43,7% de femmes. Ils ont en moyenne 45,4 ans et demi et les femmes ont 8 mois d'âge de moins que les hommes (45,7 ans). Environ les trois quarts du personnel des lycées d'enseignement général assurent la fonction d'enseignement (7 706) en 2007-2008 et parmi eux 42,2% sont de femmes (cf tableau n°5). A l'exception des régions d'Analamanga (61,4%), Atsinanana (53%), Bongolava (52,4%) et Itasy (53,1%), les femmes sont moins représentées dans les régions dont le pourcentage varie de 15,4% (Ihorombe) à 47,7% (Amoron'i Mania) (cf tableau n°5). Les répartitions hommes-femmes des enseignants par tranches d'âge ne sont pas uniformes, il y a autant d'hommes (50,2%) que de femmes (46,2%) entre 31 ans et 49 ans d'âge. En revanche, dans les tranches d'âge de moins de 31 ans et 50 et plus, il y a pratiquement plus de femmes (4,7% et 49,2%) que d'hommes (2,7% et 47,2%)³¹.

³¹ Repère statistique 2009-MEN

Tableau n° 5 : Répartition des enseignants des lycées (public et privé) par région en 2007-2008

Régions	Enseignants des lycées Public et privé		Enseignants des lycées publics	
	Total personnel en classe	% des femmes	Total des fonctionnaires et non	% des femmes
Alaotra mangoro	270	39,6	160	45,6
Amoron'i Mania	214	43,2	151	47,7
Analamanga	3346	49,3	870	61,4
Analanjirofo	217	32,6	116	39,7
Androy	46	35	39	33,3
Anosy	81	36,7	56	41,1
Atsimo Andrefana	82	31,1	165	40
Atsimo atsinanana	290	28,6	60	31,7
Atsinanana	330	43,2	183	53
Betsiboka	26	40,6	30	40
Boeny	265	41,4	120	45
Bongolava	97	43,8	63	52,4
Diana	372	32,4	137	38
Haute Matsiatra	455	39,9	258	43,8
Ihorombe	38	28,6	26	15,4
Itasy	244	45,4	96	53,1
Melaky	30	38,1	24	45,8
Menabe	120	39	82	39
Sava	232	28,4	128	30,5
Sofia	250	26,5	163	24,5
Vakinankaratra	551	38,5	194	43,3
Vatovavy fitovinany	150	32	117	32,5
Total général	7706	42,2	3238	46,5

Que peut-on tirer de toutes ces données ? Le domaine de l'enseignement n'attire pas suffisamment les femmes : seulement 42.2% d'entre elles y travaillent (tableau n°5) dans les lycées public et privé, 28.8% de scientifiques et 56.8% de littéraire dans les collèges (tableau n°4). Toutefois, elles sont plutôt intéressées au niveau préscolaire avec 98.0% (tableau n°2) et c'est à Androy, Melaky et à Analanjirofo qu'elles représentent le pourcentage le plus élevé des enseignantes, respectivement 100% (exc.) et 98% (tableau n°3).

Dans ce premier chapitre, nous avons mis en exergue la situation de la femme face à l'emploi, en essayant de connaître son histoire dans le monde et à Madagascar, mais aussi de voir les aspects du métier enseignant dans la Grande Ile. Caractérisées encore par une part relativement faible de la femme avant 2009 avec 42.2%, dans un second chapitre, on va apporter des informations sur la prépondérance ou la part des femmes dans la fonction éducative qui a tendance à augmenter. Focalisons nos recherches sur la situation dans les écoles professionnelles à l'exemple de l'École Normale Supérieure et la situation dans les établissements publics et privés de la circonscription d'Antananarivo.

CHAPITRE II- LA PART DES FEMMES DANS LA FONCTION ÉDUCATIVE A TENDANCE A AUGMENTER

Si nous allons parler de l'augmentation du nombre des femmes dans la fonction éducative, il faut commencer par le commencement, c'est-à-dire la situation dans les écoles professionnelles comme l'École Normale Supérieure où l'on apprend à devenir enseignante. C'est après cela que nous allons analyser les situations dans les établissements publics et privés dans la circonscription d'Antananarivo.

I- La situation dans les écoles professionnelles comme L'École Normale Supérieure

Tableau n° 6 : Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 dans les 6 Universités

UNIVERSITÉS	Masculin	Féminin	%	total
Antananarivo	13 492	12 832	48.7	26 324
Antsiranana	1 550	673	30.2	2 223
Fianarantsoa	4 807	3 855	44.5	8 662
Mahajanga	2 871	2 270	44.1	5 141
Toamasina	5 829	4 903	45.6	10 732
Toliara	1 832	1 459	44.3	3 291
Ensemble	30 381	25 992	46.1	56 373

Source : Annuaire MENSUPRES 2012-2013

La répartition par genre est de 54% pour les étudiants de sexe masculin et de 46% pour ceux de sexe féminin. Donc, les femmes sont encore relativement faibles dans l'ensemble de Madagascar dans les grandes écoles.

Tableau n° 7: Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 dans l'université d'Antananarivo

Établissements	Masculin	Féminin	%	Total
Faculté des sciences	2 273	1 210	34.7	3 483
Faculté de D.E.G.S.	4 226	4 141	49.4	8 367
Faculté de médecine	2 232	2 422	52	4 654
Faculté des lettres et science humaine	1 521	2 678	63.7	4 199
École sup.des.Sc.Agronomiques	287	261	47.6	548
École Sup. Polytechnique	1 144	376	24.7	1 520
École Normale Supérieure	511	548	51.7	1059
Université d'Antananarivo	12 194	11 636	48.8	23 830

Source : Annuaire MENSUPRES 2012-2013

Généralement, les femmes sont aussi relativement faibles dans les 7 universités d'Antananarivo avec 48.8%, sauf dans trois établissements : Faculté des lettres et sciences humaines 63.7%, Faculté de médecine 52% et l'ENS 51.7% (cf Tableau n°7).

Les Écoles Normales Supérieures (ENS), anciennement dénommées Écoles Normales du Niveau III (ENNIII), lors de leur création en 1978, sont des établissements de formation initiale des enseignants des lycées d'enseignement général ou technique. Elles sont implantées au sein des quatre universités (Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Toliara) avec une gestion autonome et des ressources propres. L'entrée au sein de l'école se fait par voie de concours direct ou professionnel pour tout candidat titulaire du Baccalauréat de l'enseignement général ou technique.

Le concours à l'ENS se fait en deux étapes :

- Une épreuve écrite d'admissibilité et
- Une épreuve pratique ou orale d'admission

Les candidats définitivement admis continuent de percevoir leurs salaires mensuels s'ils sont fonctionnaires ou perçoivent une bourse d'étude s'ils ne le sont pas. Les quatre ENS englobent 16 filières. L'ENS d'Antananarivo, de Tuléar et de Fianarantsoa dispensent actuellement d'une formation doctorale. (Voir photo 2)

Photo n° 2 : L'École Normale Supérieure



Source : cliché de l'auteur

On voit ici le devant de la bibliothèque dans le bâtiment « R ».

Photo n° 3: les étudiantes de l'ENS : Dans la bibliothèque



Source : cliché de l'auteur

On voit ici des femmes et des filles en train d'étudier à la bibliothèque. Ces photos nous montrent la présence féminine à l'ENS.

Tableau n° 8: Évolution de l'effectif des étudiants des ENS par sexe et par filière de formation entre 2003 et 2008

Filière	2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	Total	Dont femmes								
Anglaises	121	96	131	104	123	95	123	97	115	91
Françaises	108	87	125	100	117	92	108	84	112	86
Malgache	98	76	103	81	106	80	109	79	118	92
Histoire Géographie	90	41	125	63	103	41	105	45	110	50
Physique chimie	74	12	78	15	83	17	91	21	101	26
Sciences naturelles	94	52	100	55	96	42	100	49	101	52
EPS	109	29	72	18	139	36	159	40	179	43
Éducation et multilinguisme	0	0	0	0	38	22	17	11	17	11
Didactique des disciplines	0	0	0	0	15	6	15	6	22	6
Doctorat	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Total Antananarivo	694	393	734	433	820	431	827	432	877	458
Tronc Commun ENSET	0	0	54	5	0	0	0	0	0	0
Math-informatique	30	1	24	2	49	7	48	8	58	8
Génie électrique	53	4	41	3	58	7	73	6	76	5
Génie mécanique	47	5	34	3	56	1	57	1	56	1
Total Antsirana	130	10	153	13	163	15	178	15	190	14
Tronc Commun M/PC	61	22	58	15	60	17	57	13	59	16
Mathématiques	42	15	42	16	42	17	39	17	58	15
Physique-chimie	34	8	38	9	41	7	45	7	41	12
Total Fianarantsoa	137	45	138	40	143	41	141	37	158	43
Philosophie	62	17	73	20	85	20	90	25	102	31
Total Toliara	62	17	73	20	85	20	90	25	102	31
ENSEMBLE	1023	465	1098	506	1211	507	1236	509	1327	546
% des femmes		45.4		46.0		41.8		41.1		41.1

Ainsi, d'après ce tableau 6, la proportion des étudiantes des ENS dans l'ensemble de Madagascar n'a jamais dépassé 46% entre 2003 et 2008 donc relativement faible. En revanche, nous constatons une prédominance féminine dans les filières littéraires à Antananarivo, par exemple la filière Anglaise : de 2003 jusqu'en 2008 elle est respectivement de 79.3%, 79.3%, 77.2%, 78.8% et de 79.1%. Pourtant à Antsiranana, durant les mêmes années, les femmes sont vraiment minoritaires, car il n'y a que des filières scientifiques : elles sont d'ordre de 7.6%, 8.4%, 9.2%, 8.4% et de 7.3%.

La durée des études dans les ENS est de cinq années universitaires au terme desquelles les étudiants doivent présenter un rapport de stage pratique réalisé au sein des lycées d'enseignement général et technique en fin de 4^{ème} Année et un mémoire de fin d'études en fin de 5^{ème} Année pour obtenir le CAPEN ou CAPET ou encore le CAPEPS. Durant ce cursus de cinq ans, les élèves professeurs n'ont droit qu'à un seul redoublement.

Enfin, l'effectif des étudiants des ENS varie selon la filière. Durant les cinq années successives (2003-2008), cet effectif tend à augmenter légèrement pendant les deux premières années pour diminuer progressivement dans l'ensemble. Outre le cas de l'ENS de Toliara, les étudiants « femmes » sont minoritaires avec un pourcentage ne dépassant pas 31% contrairement aux autres filières littéraires où la proportion des femmes dépasse toujours 54% de l'effectif total. L'évolution de l'effectif des élèves pendant les cinq années au niveau de l'entrée en première année n'a pas connu de variation remarquable. En général, il n'y a qu'une augmentation de 7% durant les 5 années. Il en est de même pour le redoublement par année d'études qui n'est significatif que durant les deux dernières années d'études du second cycle.

Tableau n° 9 : Répartition des étudiants inscrits par université et par genre au titre de l'année 2012-2013 à l'ENS d'Antananarivo

FILIÈRE	Année d'étude															total		
	1ère			2ème			3ème			4ème			5ème			M	F	T
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T			
Lettres Anglaises	5	25	30	5	20	25	9	20	29	9	17	26	7	37	44	35	119	154
Lettres Françaises	10	20	30	2	17	19	6	6	12	4	8	12	9	33	42	31	84	115
Lettres Malagasy	7	22	29	9	21	30	10	15	25	8	15	23	13	26	39	47	99	146
Histo-géo	11	20	31	17	11	28	13	15	28	13	9	22	25	28	53	79	83	162
Physique Chimie	23	9	32	13	8	21	17	1	18	11	10	21	26	8	34	90	36	126
Sciences Naturelles	16	14	30	14	15	29	11	12	23	11	18	29	11	14	25	63	73	136
EPS	34	10	44	28	9	37	28	8	36	26	10	36	50	17	67	166	54	220
TOTAL	106	120	226	88	101	189	94	77	171	82	87	169	141	163	304	511	548	1059
% F		53			53.4			45			51.4			53.6			51.7	

Source : Annuaire MENSUPRES 2012-2013

Tableau n° 10 : La répartition des étudiants de l'ENS d'Antananarivo, par filière et par sexe durant l'année universitaire 2014-2015

Filière	MT	PC	SVT	MAL	ANG	FR	HG	PHIL	EPS	TOTAL
Féminin	43	36	62	175	123	96	109	19	47	710
%	38	32	70	70	75	80	50	34	22	52
Masculin	70	77	52	75	41	24	109	37	162	647
%	62	68	30	30	25	20	50	66	78	48
TOTAL	113	113	114	250	164	120	218	56	209	1357

Source : service de scolarité de l'ENS 2015

Actuellement, l'arrivée massive des femmes dans les cursus professionnalisés constitue un phénomène marquant depuis quelques années. Dans l'enseignement comme nous l'avons constaté, les femmes sont d'abord plus nombreuses au niveau préscolaire, puis primaire et secondaire. Mais actuellement on assiste également à la féminisation de l'enseignement au niveau du lycée. De même à l'ENS, on constate aussi la présence de plus en plus massive des femmes surtout dans les filières littéraires : pour la filière Malgache par exemple sur 250 étudiants, 175 sont des femmes soit 70%, dans la filière anglaise 123 femmes soit 75% sur 164 étudiants (cf table n°10) en 2014-2015 et en 2012-2013 elles sont d'ordre de 99/146 soit 67.8% et 119/154 soit 77.2%. Mais elles restent minoritaires dans les filières scientifiques et sportives. Ainsi, à l'ENS, les femmes dépassent visiblement le nombre des hommes durant l'année universitaire 2012-2013 et 2014-2015, soit 51.7% sur 1059 étudiants et 52 % sur 1357 étudiants (cf tableau n°9), ce phénomène se voit même au niveau des 5^{ème} années avec 53.6%. (Voir photo 3). Avec le système LMD (licence masters doctorat), actuellement plusieurs étudiants ont la chance d'accéder à l'ENS vu le nombre des admis en première année. Mais si l'on regarde dans les détails, elles ne prédominent que dans quatre filières : SVT, Malgache, Anglais et Français. On peut voir cette répartition dans les tableaux ci-dessus.

Bref, on peut dire que la situation des femmes dans les écoles professionnelles comme l'ENS a tendance à augmenter. Car si dans l'ensemble, elle ne dépasse pas les 46% en 2003 jusqu'en 2008, c'est-à-dire relativement faible (cf tableau 8), on constate une mutation durant l'année universitaire de 2014-2015, elle dépasse déjà la moitié à 52% (cf tableau n°10). Alors sur le terrain d'enseignement, quelle serait la situation de l'enseignante dans les établissements publics et privés ?

II- La situation dans les établissements publics et privés de la circonscription d'Antananarivo

1- Dans les six arrondissements de la capitale

Tableau n° 11: Le nombre des enseignants de chaque matière dans chaque ZAP d'Antananarivo

Filière	ZAP Tananarive	Tana I		Tana II		Tana III		Tana IV		Tana V		Tana VI		TOTAL	% des femmes
		Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes		
Malgache		102	77	32	13	51	27	26	14	65	35	18	11	294	60
Français		97	63	34	20	49	33	26	14	72	46	21	11	299	62.5
Histo-géo		99	54	35	17	47	25	24	12	60	33	20	11	285	53
Anglais		92	71	27	19	45	37	30	19	65	49	19	17	278	76
Philosophie		49	15	18	3	31	8	13	3	34	9	7	0	152	25
Allemand		24	21	12	9	21	17	3	3	15	14	2	2	77	85.7
EPS		22	17	3	2	5	3	1	1	7	6	2	1	40	75
Russe		0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	2	100
Mathématique		111	32	38	4	58	6	29	3	76	16	21	2	333	18
Physique		100	35	27	7	42	6	17	7	59	10	21	4	266	25.9
Science de la vie et de la terre		94	68	29	19	56	37	28	14	70	38	22	11	299	62.5
Informatique		11	3	5	1	10	2	7	1	2	0	5	2	40	22.5
ENSEMBLE		801	456	260	114	415	201	204	91	527	258	158	72	2365	50.4
% des femmes			56.9		43.8		48.4		44.6		48.9		45.5	100	

Source : Ministère de l'éducation, année scolaire 2013

On constate que pour Antananarivo, les femmes commencent à être plus nombreuses que les hommes avec un total de 1192 enseignantes durant l'année scolaire 2013-2014 sur 2365 professeurs, soit 51% du total (cf tableau n°12). Mais, outre le ZAP Tana I, avec 56.9% (tableau n°11), les autres semblent encore marquer le pas (en dessous de 50%). Les enseignantes sont plutôt majoritaires dans les filières littéraires par rapport à celles des filières scientifiques (les causes de cette situation seront l'objet de notre deuxième chapitre de la deuxième partie suivante). Prenons l'exemple de la matière anglaise, avec 71 femmes sur 92 professeurs (77%) pour le ZAP d'Antananarivo I, 19 femmes sur 27 professeurs (70%) dans le ZAP d'Antananarivo II, 37 femmes sur 45 professeurs (82%) pour le ZAP d'Antananarivo III, 19 femmes sur 30 professeurs (63%) dans le ZAP d'Antananarivo IV, 49 femmes sur 65 professeurs (75%) dans le ZAP de Tananrive V et 17 femmes sur 19 professeurs (89%) dans le ZAP d'Antananarivo VI, et le filière Mathématique qui est respectivement d'ordre de 28%, 10%, 10%, 10%, 21%, et 09% soit dans l'ensemble 18%. Mais les 5 ZAP révèlent encore une part relativement peu importante des femmes enseignantes (moins de 50%), sauf dans la ZAP d'Antananarivo I, où elles sont d'ordre de 56.9%. (Voir photo 4)

Tableau n° 12 : Nombre des enseignants dans chaque ZAP d'Antananarivo

ZAP/ tanananarivo	Tana I	Tana II	Tana III	Tana IV	Tana V	Tana VI	TOTAL
Féminin	456	114	201	91	258	72	1192
%	57	44	48	45	49	46	51
Masculin	345	146	214	113	269	86	1173
%	43	56	52	55	51	54	49
Total	801	260	415	204	527	158	2365

Source : Ministère de l'éducation, année scolaire 2013

Au total, on compte plus des femmes que des hommes dans le ZAP d'Antananarivo, dans les six arrondissements de la capitale, elles détiennent 51% du personnel enseignant durant l'année scolaire 2013. Mais en réalité, elles restent relativement faibles entre 44% et 49%, sauf pour le ZAP d'Antananarivo I à 57%.

Si l'on examine de près cette situation, dans les écoles où nous avons effectué nos enquêtes, une nouvelle tendance semble se profiler : la féminisation également.

Photo n° 4: Les enseignants de la CISCO de Talata Volonondry



Source : cliché de l'auteur

Le 12 Février 2016, les enseignants de la CISCO de Talata Volonondry, publics et privés, qui se réunissent pour fêter le nouvel an, dans l'EPP de Talata Volonondry. Sur cette photo et suite au comptage que nous avons effectué, les enseignantes sont majoritaires, plus de 80% des invités.

2- Dans les écoles échantillons : une nouvelle tendance semble se profiler

- ***Lycée d'Andohalo***

Tableau n° 13 : Répartition des professeurs du lycée d'Andohalo selon le sexe et dans chaque matière durant l'année scolaire 2014-2015

Matière	Masculin	Féminin	% des femmes	Total
Espagnol	0	5	100	5
Malgache	4	4	50	8
Mathématique	6	3	33	9
Anglais	1	5	83	6
Français	0	7	100	7
Histo-géo	3	7	70	10
SVT	2	7	77	9
Physique-chimie	5	5	50	10
EPS	5	1	16	6
Philosophie	2	1	33	3
Allemand	0	4	100	4
TOTAL	28	49		77
%	36%	64%		100%

Source : service de scolarité du lycée d'Andohalo, 2014-2015

- ***Lycée moderne Ampefiloha***

Tableau n° 14 : Répartition des professeurs dans le lycée Moderne Ampefiloha selon le sexe et dans chaque matière

Matière	Masculin	Féminin	% des femmes	Total
Espagnol	0	4	100	4
Malgache	7	14	66	21
Mathématique	14	8	36	22
Anglais	4	14	77	18
Français	5	18	78	23
Histo-géo	10	12	54	22
SVT	4	15	78	19
Physique-chimie	14	11	44	25
EPS	9	3	25	12
Philosophie	5	3	37.5	8
Allemand	1	4	80	5
TOTAL	73	106		179
%	41%	59%		100%

Source : service de scolarité du lycée Moderne Ampefiloha, année scolaire 2014-2015

- Institution Marthe Hervée

Tableau n° 15: Répartition des professeurs à l'Institution Marthe Hervée selon le sexe et dans chaque matière

Matière	Masculin	Féminin	% des femmes	Total
Malgache	1	5	83	6
Mathématique	1	2	66	3
Anglais	1	2	66	3
Français	1	2	66	3
Histo-géo	2	3	60	5
SVT	1	1	50	2
Physique-chimie	4	1	20	5
EPS	3	0	00	3
Philosophie	1	1	50	2
TOTAL	15	17		32
%	47%	53%		100%

Source : La Direction de l'Institution Marthe Hervée, année scolaire 2014-2015

D'après ces tableaux, nous pouvons dire que les femmes commencent à prédominer dans le métier d'enseignement : 59.7% de l'ensemble des effectifs des trois établissements enquêtés avec respectivement 64%, 59% et 53% pour le lycée d'Andohalo, LMA et l'IMH (Voire photo 5, 6, 7 et 8). La situation est remarquable surtout dans les matières littéraires, comme la matière Malgache avec 5 enseignantes sur 6 à l'IMH, la filière Espagnole avec 5 enseignantes sur 5 pour le lycée d'Andohalo et la matière Française avec 18 enseignantes sur 23 dans le LMA. En revanche, dans les filières scientifiques on assiste à la rareté des femmes, exemple dans la matière physique chimie, seulement une enseignante parmi les 5 professeurs à l'IMH, pour les Mathématiques, seules 8 enseignantes sur les 22 professeurs du LMA, et pour le lycée d'Andohalo, une seule enseignante dans l'éducation sportive. Toutefois, une question ne manque pas de se poser : est-ce une situation qui se constate également au niveau national ?

Photo n° 5: Le lycée d'Andohalo



Source : cliché de l'auteur

On voit ici le nouveau bâtiment pour la classe de seconde, à l'entrée des salles des professeurs et une partie de la cour.

Photo n° 6 : Le lycée moderne Ampefiloha



Source : cliché de l'auteur

On voit ici la grande cour à l'intérieur du lycée moderne Ampefiloha là où on élève le drapeau nationale et les bâtiments des terminales, ainsi que quelques élèves.

Photo n° 7 : L'Institution Marthe Hervée : vue de face



Source : cliché de l'auteur

Photo n° 8 : L'Institution Marthe Hervée : vue de dos



Source : cliché de l'auteur

Sur ces deux photos, on voit la présence d'une enseignante et de quelques élèves. Comportant trois étages, l'IMH possède 25 petites salles, 2 grandes salles et le troisième étage est une très grande salle. On remarque aussi la présence des deux cours : la cour principale sur la façade et la cour pour élever le drapeau nationale à l'arrière.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Dans le système des Nations Unies, c'est l'Organisation internationale du travail (OIT) qui est spécialement chargée de protéger et de promouvoir les droits des travailleurs. Pour eux, il faut éviter d'employer l'expression « droits des hommes qui travaillent » car les femmes qui travaillent doivent avoir les mêmes droits³². Cela reflète le fait que malgré des étapes difficiles et à long terme, les femmes arrivent sur le point d'égalité avec les hommes actuellement dans les emplois rémunérés.

Pour Madagascar, plus précisément dans le milieu éducatif, nous l'avons vu dans cette partie que ce soit dans l'ensemble de l'Île, ou dans les ZAP d'Antananarivo, ou dans les établissements où nous avons effectué nos enquêtes, nous pouvons dire que les femmes enseignantes commencent à être plus nombreuses que les hommes. Dans l'ensemble de la Grande Ile, l'effectif du personnel en classe est nettement dominé par le sexe féminin dans le préscolaire et le primaire soit respectivement 98% et 56% du total, à l'exemple d'Androy et de Melaky qui représente la totalité (100%) de son personnel enseignant. Les membres du personnel enseignant des collèges publics et privés sont majoritairement de sexe masculin, les femmes ont représenté 46.9% du total en 2008-2009. Ainsi, l'effectif du personnel des lycées d'enseignement général public et privé a été composé de 43% de femmes en 2007-2008, à l'exception des régions d'Analamanga 61.4%, Antsinanana et Itasy 53%. Mais l'analyse dans le détail de la situation à l'ENS avec 52%, dans les six arrondissements de la Capitale 51% et dans les écoles échantillons, Lycée Andohalo, LMA, IMH avec 64%, 59% et 53% durant l'année scolaire 2014-2015 a révélé un changement notable. On peut donc affirmer que les femmes ont actuellement tendance à être numériquement prépondérantes dans le corps enseignant.

Mais pourquoi alors l'enseignement tend à se féminiser actuellement ? Ce sera l'objet de notre seconde partie.

³² HERBERT (J). Abraham, « Les problèmes mondiaux à l'école : le rôle des Nations Unies, Unesco, Paris 1973, p 92

DEUXIÈME PARTIE : LES RAISONS QUI INCITENT LES FEMMES À TRAVAILLER DANS L'ENSEIGNEMENT

À Madagascar, les femmes sont considérées comme un des piliers de la société. Elles constituent une force importante dans l'œuvre de développement économique et social du pays. Mais ce développement ne peut être véritablement efficace que si l'on leur donne les pouvoirs et les droits qui leur reviennent.

Il semble que, dans l'agglomération d'Antananarivo, le temps où la femme est assujettie au mari est révolu. Néanmoins, la conjointe continue toujours à tenir un rôle de second plan dans le ménage. Le proverbe malgache suivant traduit bien cette situation : La femme est comme le fil qui suit l'aiguille «Kofehy manara-panjaitra ny vehivavy». Comme les valeurs culturelles malgaches destinent la femme à l'entretien des enfants ; du mari et du foyer, et attribuent à l'homme le rôle du soutien de la famille, la position de la femme par rapport à l'emploi dépend de la place qu'elle tient dans le ménage, et donc de sa situation matrimoniale.

Ainsi, parmi tous les métiers, pourquoi justement cette féminisation de l'enseignement ? Quelles sont les raisons qui incitent les femmes à s'engager dans ce métier ? Nous allons essayer de les découvrir dans cette seconde partie où nous mettrons en exergue le rôle de la vocation et le sentiment de sécurité que procure ce métier.

CHAPITRE I LE RÔLE DE LA VOCATION

L'enseignante accède à la dignité d'éducateur lorsqu'elle comprend et fait comprendre que le savoir qu'elle transmet est l'objet réel de la vie. L'idéal de la maîtrise se réalise en Socrate qui n'est « professeur de rien ». « Enseigneur sans programme, professeur hors classe et sans traitement, Socrate se bornait à l'essentiel : il était maître d'humanité »³³ Ainsi, « le principal de l'enseignement est donné en plus de ce qui s'enseigne »

La résurgence d'un comportement tout à fait naturel se fait remarquer chez chaque professeur femme avant une constatation plutôt généralisée, on parle ici de la vocation. Nous allons donc observer cette nature d'une enseignante en tant que mère dans l'enseignement. Ensuite, nous allons énumérer les rôles d'une enseignante dans ce métier éducatif.

I- L'enseignante en tant que mère

1- L'amour du métier

Par définition, l'éducation c'est l'enseignement des règles de conduites sociales et formation des facultés physiques, morales et intellectuelles qui président à la formation de la personnalité. Ainsi, l'éducateur est la personne qui s'occupe la transmission de cette éducation vers les enfants ou les jeunes cibles. Ses élèves sont des hommes ayant une connaissance et une meilleure compréhension du monde où ils vivent, de la civilisation à laquelle ils appartiennent et de celle qui les entoure. Ils seront des hommes capables d'assurer des tâches et des responsabilités dans la société. A ce propos, le professeur ne doit pas se contenter à l'apprentissage des savoirs théoriques aux élèves mais surtout de leur inculquer une bonne éducation, c'est-à-dire de constituer un savoir, savoir faire et savoir être pour avoir des gens compétents et opérants en tant que citoyen. Mais une vocation quasi sacerdotale ne s'accomplit que dans un don de soi total. Le professeur-

³³ GUSDORF (G) *Pourquoi des professeurs ?* Paris, Pavot, 180p, p.54, 1963

éducateur s'applique donc à donner « tout » pour ces élèves grâce à son dévouement et ses connaissances.

« Ce qui fait la noblesse de l'éducateur, dit Durkheim, c'est qu'il se donne tout entier à ses élèves, c'est que sans peser en des balances trop subtiles ce qu'il leur doit et ce qu'on lui doit, il se dépense pour eux sans compter ». L'éducateur est voué au renoncement et « d'abord au renoncement aux biens de fortune »³⁴. C'est pourquoi « il n'y a d'éducation possible que dans une atmosphère d'idéalisme fervent » entre tous les enseignants. Désintéressement, dévouement, oubli de soi, amour, ces vertus ne sont pas seulement souhaitées chez l'éducateur : on considère que sans elles, il n'y a pas d'acte éducatif, mais seulement transmission de connaissances et d'usages. L'acte éducatif échappe par essence à toute mesure, à toute caractérisation, à toute définition en termes de fonction.

a- Selon les étudiantes de l'ENS

À l'ENS, nous avons enquêté 66 étudiantes, nous avons pris les échantillons dans chaque niveau d'étude et chaque filières dont :

- 18 en première année, 10 en deuxième année, 4 en troisième année, 4 en quatrième année, 27 en cinquième année, un capénien et 2 étudiantes de la septième année.
- 22 sont dans le CER Sciences, 14 suivent la formation dans le CER Histoire géographie, 12 dans la filière Anglaise, 7 en Physique chimie, 6 en Malgache, 3 en Français et 2 étudiantes sont en Éducation sportive.

Les questions concernant les raisons qui les ont poussés à s'engager dans le métier d'enseignante, ont révélé que ces étudiantes s'engagent dans ce métier principalement par amour car parmi les 66 enquêtées, 40 d'entre elles soit 60.6% (tableau n°16) ont coché l'option amour du métier et/ou des enfants, sans oublier la vocation avec 33 ou 50% des réponses. Ce qui signifie que d'après la définition de ces deux termes « **Amour** » et « **Vocation** », ces femmes s'estiment être destinées à l'enseignement, alors elles sont disposées à le faire avec attention et soin. Cet amour est prouvé par les réponses de ces étudiantes car 70% d'entre elles ont affirmé aimer enseigner (tableau n°17 et graphique 1) car en plus du fait que c'est un métier noble, enseigné est également leur rêve (12 réponses), ce métier leur permet de partager leurs connaissances avec les jeunes (16 réponses) (cf tableau n°16). Mais c'est aussi pour assurer et/ou améliorer l'avenir des élèves ainsi que de leur pays (15 réponses) ou d'avoir plus de contacts avec les jeunes. Les tableaux 16 et 17 suivants résument ces réponses.

³⁴ FERRE(A) *Enseigner, un métier difficile*, coll. Bourrelier, Paris, 68p. pp 45, 1969

Tableau n° 16 : Les raisons qui les ont incitées à devenir enseignantes

Les raisons	Nombre des réponses	%
Amour du métier et/ou des enfants	40	60.6
La vocation	33	50
Pour avoir plus de temps à consacrer à la famille	09	13.6
Être obligée de le faire	3	4.5
Pas d'autre choix en ce qui concerne le département	6	9
C'est leur rêve	12	18.18
Pour partager leurs connaissances	16	24.24
pour assurer et/ou améliorer l'avenir des élèves	15	22.72
TOTAL des enquêtés	66	100

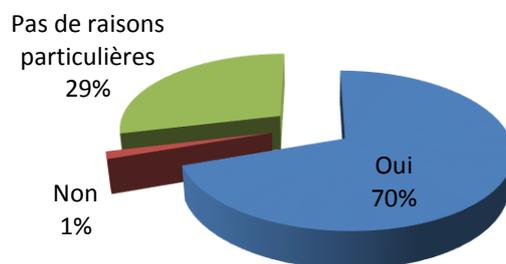
Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 17 : L'amour du métier

Choix de la réponse	Effectifs des réponses	%
Oui	46	70%
Non	1	1%
Pas de raisons particulières	19	29%
Total	66	100%

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Graphique n° 1 : L'amour du métier



Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

b- Selon les professeurs que nous avons enquêtés

Dans le cadre de notre étude, c'est-à-dire la féminisation de l'enseignement ou la carrière enseignante, nous avons enquêté 30 enseignantes au lycée d'Andohalo, LMA et IMH. Mais pour valoriser leurs réponses, alors nous avons pris aussi 14 enseignants comme échantillons répartis dans trois établissements. Ces enseignants sont des professeurs dans des classes différentes et des matières diverses : 31 professeurs des Terminales, 23 professeurs de la première et 23 professeurs de la seconde. Ainsi : 16 professeurs d'Histoire géographique, 5 professeurs dans la filière Malgache ou Anglaise, 4 professeurs de la lettre Française et de la Physique chimie, 3 professeurs de Mathématiques, d'Espagnol et des Sciences de la vie et de la terre et une prof de solfa. Ce qui fait la spécificité de ces enseignantes c'est qu'elles ont en majorité beaucoup d'années d'expérience car 19 d'entre eux ont enseigné entre 20 et 40ans, et 10 enseignants ont plus de 10 années d'expérience. Elles ont commencé toutes à enseigner à l'âge de 20 à 27 ans environ.

En majorité elles aiment enseigner car c'est un bon métier, 98% d'entre elles ont affirmé qu'elles aiment enseigner (tableau n°19) et s'engagent par amour du métier et des enfants (tableau n°18). Cela à cause de la vocation avec 88.63% des réponses (tableau n°18); Elles ont aussi pour but de partager leurs connaissances et apporter leurs parts de brique dans le développement du pays. Elles aiment être toujours en contact avec les jeunes car « un enseignant est toujours jeune d'esprit ». Mais le plus important c'est d'avoir une connaissance toujours en éveil car « un enseignant est un éternel étudiant ».

Tableau n° 18 : Les raisons qui auraient pu les inciter à s'engager dans ce métier

Les raisons	Nombre des réponses	%
Amour du métier et/ou des enfants	24	54.54
La vocation	39	88.63
Pour avoir plus de temps à consacrer à la famille	5	11.36
Être obligée de le faire	1	2.27
Avoir une connaissance en éveil	30	68.18
Être en contact avec les jeunes	26	59.09
Pour partager leurs connaissances	35	79.54
pour assurer et/ou améliorer l'avenir des élèves	30	68.18
TOTAL des enquêtés	44	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 19 : L'amour du métier

Choix de la réponse	Effectifs des réponses	%
Oui	43	98%
Non	0	00%
Pas de raisons particulières	01	02%
Total	44	100%

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

2- Le désir de s'occuper des enfants

Une mère, c'est la femme qui a un ou plusieurs enfants, la femme qui a porté un enfant dans son ventre pendant 9 mois et qui le met au monde, la femme qui se comporte d'une manière maternelle protectrice et nourricière, cette femme (une enseignante) éprouve naturellement le désir de s'occuper des enfants. Une mère est la première responsable de l'évolution de son enfant et aussi la plus proche de ce dernier. Ainsi, elle a l'habitude et l'aptitude de faire face aux problèmes des jeunes et connaître leurs besoins. C'est ce que nous voyons dans le tableau n°20 ci-dessous.

Tableau n° 20 : La place d'une enseignante selon les étudiantes de l'ENS

La place d'une enseignante	Nombre de réponses	%
Une amie	27	40.9
Une mère	20	30.3
Une proche	20	30.3
Un maître	31	46.9
Une inconnue	1	1.5
TOTAL	66	100%

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 21 : La place d'une enseignante face aux élèves selon les enseignantes dans les trois établissements enquêtés

Choix de la réponse	Nombre de réponses	%
Une amie	14	31.81
Une mère	20	45.45
Un proche	14	31.81
Un éducateur	22	50
Une inconnue	00	0
TOTAL	44	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

On constate alors qu'à part le fait d'être un éducateur ou un maître (premier rang dans le tableau n°20 et n°21, soit respectivement 46.9% pour les étudiantes de l'ENS et 50% pour les enseignantes enquêtées), l'enseignante se comporte naturellement en classe comme une mère (deuxième rang avec 45.45% pour les enseignantes et au troisième rang avec 30.3% pour les étudiantes de l'ENS), avoir le cœur d'une mère, le comportement d'une mère, la pensée d'une mère.... Elles éprouvent naturellement en elle l'amour pour les enfants et le désir de s'occuper d'eux. Il est rare, voire même nul, qu'elles se comportent comme une inconnue face aux élèves.

3- Le besoin d'un revenu

Les 90.07% soit 39 femmes des 44 enquêtées ont répondu que la raison qui les incite à travailler est avant tout d'ordre économique (cf tableau n°22). La hausse du coût de la vie et l'insuffisance de l'apport d'un seul salaire ont obligé bien de femmes à sortir de leur foyer pour travailler. Ainsi, la conjointe est l'une des forces de travail du foyer et constitue donc un moyen pour assurer le bien-être familial. Quant aux épouses abandonnées, elles doivent ainsi faire face à de plus grandes difficultés car elles ne peuvent pas couvrir leurs dépenses sur l'improbable allocation familiale que fournirait leur mari.

Tableau n° 22: Les enseignantes enquêtées pour cause de travail

Causes de travail	Nombre	%
Générer un revenu	39	90.07
Prise de décision	2	3.96
Réussite scolaire	3	5.97
TOTAL	44	100

Source : Enquêtes de l'auteur

Comme le montre le tableau n°22, certaines femmes participent aux activités économiques pour des raisons d'indépendance, notamment, sur le plan financier et pour des raisons d'épanouissement.

- La prise de décision dans le budget familial : les femmes travaillent car selon elles, faire entrer un revenu leur donne une plus grande part dans la prise de décision quant à la gestion du budget du ménage (3.96% des femmes enquêtées).
- La réussite scolaire : en milieu urbain, l'émancipation consécutive de la réussite scolaire en est un autre facteur qui incite la conjointe à travailler (5.97%, soit 6 individus)

En résumé, le montant du salaire du mari, généralement principal ressource du foyer intervient autant sur la décision de la femme d'occuper une activité génératrice de revenu que le niveau de scolarité de cette dernière.

Toutefois, selon l'Enquête Prioritaire auprès des Ménages (EPM) effectuée par l'INSTAT et publiée en Août 2000 dans le « Rapport principal 1999 », le revenu moyen des ménages tananariviens est de 535 606 Fmg par mois et de 295 325 Fmg pour tout Madagascar³⁵. Cependant, les premiers résultats de l'enquête emploi effectué par l'INSTAT et MADIO a enregistré que le revenu du travail mensuel par personne dans l'agglomération d'Antananarivo est évalué à 244 000 Fmg en 1999. Cet accroissement du revenu du salaire est donc dû à l'augmentation du taux d'activité des femmes. Ainsi, l'apport de la femme dans le revenu du ménage y est certainement pour quelque chose, vu que la dépense mensuelle moyenne des ménages tananariviens (alimentation, logement, santé, scolarisation, éclairage, sociale, combustible et autres) s'est élevée de 490 000Fmg

³⁵ INSTAT, EPM, août 2000 : « Rapport principal 1999 », 192p, p179

en 2000³⁶ et celle de Madagascar à 255 250 Fmg. Alors pour avoir plus d'épargne, c'est-à-dire un budget du ménage excédentaire, il faut que les femmes travaillent.

Le salaire annuel moyen des femmes est inférieur à celui des hommes, mais l'écart s'est réduit de façon significative. En 2010, les femmes doivent se contenter de 1 235 000 Ar, soit 84% de ce que les hommes touchent (1 471 000 Ar). Le rapport était de 65% en 2005³⁷.

Par son instinct de mère, il est plus naturel pour une femme de connaître les jeunes et d'être avec eux. Mais quels sont les rôles qu'elle essaye de tenir face à ces jeunes ?

II- Les différents rôles d'une enseignante dans ce métier

1- Selon la perception généralisée

Le rôle des enseignants dans le monde d'aujourd'hui évolue rapidement, conséquence des nouvelles technologies et des nouvelles connaissances dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage. Le professeur doit se préparer à devenir un guide : il doit accompagner l'apprenant dans son cheminement et faire en sorte que l'apprenant soit pleinement impliqué dans le processus d'apprentissage. Le maître a souvent été perçu comme celui qui fournit des informations à l'apprenant. Ce rôle s'est modifié avec la mise en œuvre de nouvelles options et aides à l'éducation. On compte parmi ces nouveaux concepts l'enseignement de groupe, l'éducation individuelle, l'apprentissage programmé, de nouveaux locaux d'enseignement, de l'équipement télévisuel, des laboratoires avec équipements électroniques, l'apprentissage à l'aide d'ordinateurs, l'accès à l'Internet. De nouvelles options, qui permettent à l'enseignant de mieux cibler ses objectifs d'enseignement. Il faut désormais prendre en considération que ces nouvelles manières de présenter les informations vont influencer l'apprenant et que l'enseignant doit pouvoir planifier de façon efficace son enseignement. L'enseignant change de rôle, il devient facilitateur, celui qui dirige l'étudiant vers des objectifs spécifiques d'apprentissage.

³⁶ INSTAT, EPM, opcit, p 160

³⁷ Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

D'une manière générale, le rôle de l'enseignant se divise en six catégories³⁸.

❖ **Il transmet les informations**

Une des responsabilités traditionnelles de l'enseignant est de transmettre les informations afin que l'étudiant acquière des connaissances et comprenne le contenu du sujet étudié. Ces informations sont transmises de différentes manières. Le choix de la méthode représente le défi de l'enseignant.

❖ **Il sert de modèle**

Un enseignant doit donner l'exemple. Il doit servir de modèle, non seulement dans la salle de cours, mais également dans son comportement général.

❖ **Il doit agir comme facilitateur**

Le rôle de l'enseignant évolue, alors que dans le fond l'enseignement demeure inchangé. L'enseignant se tourne vers l'apprenant, elle se transforme désormais en enseignant facilitateur. Il n'est plus un « magnétophone ambulante ». Il doit parfaire et assumer son rôle de facilitateur, de mentor, de celui qui facilite l'accès aux informations.

❖ **Il est celui qui porte une appréciation**

L'enseignant porte une appréciation sur l'étudiant et sur le curriculum. Il porte une appréciation sur l'étudiant par le biais des examens. Il porte une appréciation sur le curriculum en contrôlant et en évaluant l'efficacité de son enseignement d'un cours.

❖ **Il est celui qui planifie**

L'enseignant programme les cours enseignés suivant le plan du curriculum et planifie également leur exécution.

❖ **Il organise la mise en place et l'accès aux ressources**

L'enseignant organise les ressources qui seront utilisées pour la mise en application du curriculum. Il met en place les supports à l'enseignement et les nouvelles technologies. Il prépare les guides à l'enseignement. Il se tient à l'affût des nouvelles connaissances dans le domaine de l'éducation.

³⁸ FERRE(A) *Enseigner, un métier difficile*, coll. Bourrelier, Paris, 68p. 1969

2- Selon nos enquêtées

En tant qu'éducateur (cf tableau n° 21) qui transfère ses connaissances à ses élèves (cf tableau n°18), pour bien former un individu (corps, intelligence, esprit et âme); une maîtresse doit être toujours à l'écoute de ses élèves, les corrige et les encourage mais ne gronde ni ne sanctionne (95% des réponses selon les étudiantes de l'ENS et 97.72% pour les enseignantes enquêtées) (cf tableau n° 23). C'est aussi une amie ou une mère (cf tableau n°21), une confidente qui partage avec les élèves la joie et les peines (25.75% des réponses pour les étudiantes de l'ENS et 18.18% pour les professeurs), mais elle agit comme tel selon les circonstances. Nous pouvons voir ces données dans les tableaux n°23 et n°24 ci-après.

Tableau n° 23 : le rôle d'une enseignante selon les étudiantes de l'ENS

Les rôles d'une enseignante	Nombre/ réponses	%
Une confidente : elle partage la joie et les peines	17	25.75
Elle gronde, punit, sanctionne et frappe	2	3
Elle écoute, corrige et/ou encourage	63	95
Elle ne se fait pas de souci	1	1.5
Se comporter comme une inconnue	0	0
TOTAL	66	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 24 : le rôle d'une enseignante selon les professeurs enquêtés

Choix de la réponse	Nombre/ réponses	%
Une confidente : elle partage la joie et les peines	08	18.18
Elle gronde, punit, sanctionne et frappe	05	11.36
Elle écoute, corrige et/ou encourage	43	97.72
Elle ne se fait pas de souci	00	0
Se comporter comme une inconnue	00	0
Total	44	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Pourquoi dit-on que l'enseignante s'engage dans ce métier par vocation ?

Étant donné que c'est une mère, tous ces rôles de l'enseignante, écouter, corriger ou encourager ses élèves, c'est ce que la mère fait à ses enfants habituellement. Et face à la difficulté de l'enseignement, les élèves n'attendent que ces trois actions de la part des enseignantes. Pourtant les enseignantes sont plus réticentes à partager leur vie personnelle ou professionnelle avec les élèves car au vu de leurs réponses, seules 8 enseignantes partagent la joie et la peine avec les élèves (cf tableau n°24), alors que tous les professeurs ont coché la réponse qu'elles écoutent, corrigent et encouragent. Tenir le rôle d'enseignante suivant la vocation exige de l'amour pour ce métier, mais aussi être attentive, vigilante, patiente, persévérante, tolérante, bienveillante et compréhensive envers ses élèves.

Une enseignante tient beaucoup à cœur son rôle dans l'enseignement qu'elle fait, elle est une perfectionniste à l'égard des jeunes, car elle attend d'eux le meilleur résultat comme elle le fait à son propre enfant. Ainsi, l'amour pour ces enfants est le moteur principal qui fait marcher l'enseignement d'une enseignante mais constitue également son plus grand avantage. On se demande cependant, est-ce la seule raison ? Nous ne sommes pas sans savoir qu'une enseignante reste toujours une femme fragile et que l'enseignement est encore jugé plus facile à exercer que les autres emplois.

CHAPITRE II- SE METTRE À L'ABRI DES PROBLÈMES OCCASIONNÉS PAR LES AUTRES MÉTIERS

Dans ce chapitre, nous allons constater que les femmes s'engagent dans ce métier pour se mettre à l'abri des problèmes occasionnés par les autres métiers. Nous allons mettre en lumière successivement que l'enseignante a beaucoup plus de temps à consacrer pour ses devoirs de femme et que l'enseignement est plus facile à exécuter que les autres emplois.

I- L'enseignante a beaucoup plus de temps pour les devoirs de femme

À part l'enseignement, les femmes vaquent à plusieurs occupations dans leur vie quotidienne. Avant toute chose, toutes femmes qui se respectent, doivent s'occuper de leur foyer. En effet, dans la vie familiale, elles jouissent de 3 principaux statuts :

- Le statut de « femme-mère »
- le statut de « femme-ménagère »
- le statut de « femme second du mari »

1- Les attributions de la femme en tant que mère de famille

La famille est l'ensemble d'individus partageant le même foyer. En tant qu'unité fondamentale de la société elle subvient aux besoins de ses membres et leur prête assistance. Ainsi, d'une part, la femme doit s'occuper de son mari et d'autre part, il lui revient également d'assurer l'éducation de ses enfants, même si ces derniers vont à l'école. On considère les enfants comme des richesses quelque soit leur nombre et les femmes se doivent de les élever comme il le faut.

La femme doit donc rester à la maison et se préparer dès l'enfance à assurer ses fonctions domestiques. C'est au sein du foyer qu'elle a un rôle à tenir, en premier lieu celui de servir son mari, d'être une épouse modèle. La majorité des conseils adressés par les pédagogues médiévaux aux jeunes femmes ou aux femmes ont pour objectif de leur apprendre à se bien comporter dans leur ménage et à rester soumises à leur mari. Ainsi, l'Église propose à la femme mariée le modèle scripturaire de Sara (Livre de Tobie, 10), bonne épouse, qui aime son mari et honore ses beaux-parents, plaire aux hommes, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs de femme.

La femme doit aussi être une bonne mère, enseigner la vie à ses enfants et leur montrer un exemple de vie soumise à l'homme. Car, même dans les riches milieux urbains où la mise en nourrice est une pratique courante, la première éducation revient bien souvent à la mère : c'est elle qui doit instruire ses enfants.

Cette définition de la femme par ses devoirs d'épouse et de mère a la vie longue. En 1762, Jean-Jacques Rousseau écrit déjà, dans l'Émile ou De l'éducation (Livre V), que « plaire aux hommes, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance ».

2- La femme et les travaux ménagers

Épouses et mères modèles, les femmes doivent également savoir gérer la maison, « Le ménage désigne l'ordre et la dépense d'une maison, ou dans le langage scientifique, l'économie domestique »³⁹. Nous pouvons donc en déduire qu'une femme ménagère est une femme qui s'occupe des affaires courantes de son ménage. Il incombe à la femme d'aller puiser l'eau nécessaire, d'être lavandière et servante (pour ne citer que ces activités). Il en est de même pour la préparation des nourritures, de faire le ménage en mettant de l'ordre dans la maison. Par ailleurs, la femme répartit les tâches ménagères entre les membres de son ménage, si ces derniers sont assez grands. Mais c'est elle qui fait tout si ses enfants sont encore petits.

Nous pouvons dire alors que « c'est la femme qui est la maîtresse de l'être »

3- Le statut de femme, second du mari

Pour subvenir aux besoins de sa famille, la femme complète les apports de l'homme, en travaillant soit à l'intérieur soit à l'extérieur de son domicile, d'où son statut de « femme, second du mari ». En fait, la majorité des femmes travaillent aussi hors du foyer, mais cette activité annexe est plutôt considérée comme une assistance à l'époux. Il en est ainsi des femmes de paysans, d'artisans et de petits commerçants.... À la campagne, elles aident leur mari aux travaux des champs. Dans les villes, les femmes qui sortent et travaillent ailleurs en dehors de la maison sont considérées comme des femmes professionnellement actives.

³⁹ PAUL EMILE Littré : dictionnaire de la langue française

En tant que second de son conjoint, elle est tenue de participer à l'assurance du bien-être économique du ménage. Elle contribue activement à l'économie de son ménage, y compris son métier d'enseignement.

➤ Ces triples statuts conférés aux femmes constituent déjà une preuve de l'existence d'une lourde charge supportée par elle. Pourtant, une enseignante dans les lycées, qui travaille dans les établissements publics surtout, dispose plus de temps pour réaliser d'autres métiers, car elle ne travaille pas en plein temps mais seulement 20 heures par semaine et l'heure du travail varie selon ses disponibilités. Il y a des enseignantes qui n'acceptent jamais de travailler que l'après midi pour pouvoir s'occuper de leur maison et faire leurs cours.

Prenons l'exemple d'une dame qui travaille au lycée moderne d'Ampefiloha. Elle a 60 ans (en 2014), est originaire de Fandriana et habite aux 67ha. Elle a eu son BAC à Fianarantsoa en 1977 et a poursuivi ses études supérieures à l'Université d'Antananarivo au département des lettres anglaises pendant 2 ans. En 1982, elle a commencé à enseigner au Lycée de Marolambo (1^{ère} cycle et 2^{nde} cycle), son premier poste en tant que fonctionnaire enseignant les matières anglaise et française. En 1987, elle poursuit ses études à l'université de Toamasina, au département de Géographie durant 3ans au terme desquels elle a obtenu le diplôme de Licence en 1989 (après quoi, elle a enseigné l'histo-géo) et a acquis la Maîtrise en 2000. Elle compte 32 années d'expérience en matière d'enseignement. Actuellement, comme elle est titulaire au lycée moderne Ampefiloha, elle prend en charge 2 classes dont : les classes terminales C4 et C5. Comme travail complémentaire elle donne des cours particuliers. Comme expérience professionnelle, elle a déjà enseigné dans quelques établissements : Lycée MAROLAMBO, CEG Toamasina, Lycée Toamasina, CEG Ampefiloha et LMA. Elle habite aux 67ha qui sont seulement à 30min de bus de son lieu de travail. Pour elle, ce métier est plus souple et digne des femmes. Son emploi du temps se présente comme suit :

Tableau n° 25 : Emploi du temps de Mme A 2013-2014

Horaires/Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
7h-8h					
8h-9h					
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
14h-15h					TC5
15h-16h					
16h-17h	TC5	TC4			TC4
17h-18h					
TOTAL : 8h/semaine					

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Ainsi, d'après ce tableau n°25, elle ne travaille que 8h par semaine, et uniquement l'après midi. Elle dispose de beaucoup plus de temps pour faire le ménage, la lessive, le suivi de l'éducation de ses enfants, et de faire des travaux complémentaires ou d'assister à différentes manifestations.

Bref, une femme ménagère s'occupe de l'alimentation, de l'habillement, de la santé et de l'éducation des enfants. Elle s'occupe aussi de la maison : entretien, préparation à l'heure du repas, lessive et repassage, couture et tricotage, etc. Elle assure également la responsabilité du petit élevage (des volailles ...), du jardinage. Même au niveau de la société, les femmes, en plus d'être enseignante, assurent des activités bénévoles (Croix-Rouge....).

Est-ce qu'on peut dire donc que l'enseignement est plus facile à exécuter que les autres emplois ?

II- L'enseignement : plus facile à exécuter que les autres emplois

Dans le métier d'enseignement, il faut s'attendre à des élèves avec des caractères, des niveaux et d'éducation sociale nettement différents. Ces professeurs trouvent aussi que c'est un métier fatigant et qui dépense beaucoup d'énergie et de calories à cause de la préparation et de l'explication et qu'on doit tenir compte de beaucoup de choses comme le timing, le programme, les élèves et leur comportement ainsi que les situations inattendues. Enfin, d'après ces professeurs ici on ne vend pas un produit quelconque, mais on transmet des savoirs où l'on s'efforce de faire en sorte que les savoirs en question soient acquis par les élèves. Ainsi, le moindre geste pourra être une erreur grave pour l'avenir des enfants. Quoi qu'il en soit, enseigner, c'est jouir d'un bénéfice secondaire : la satisfaction morale grâce à cette attitude de partage.

Mais est-ce vraiment si difficile que cela par rapport aux autres emplois ? Nous allons donc examiner la situation des femmes dans d'autres emplois, pour avoir une idée de leurs conditions de travail et leurs niveaux de vie.

A- La situation dans les autres métiers

Considérons d'abord le cas des femmes qui travaillent dans les usines ou dans des industries à l'exemple des zones franches (Voir photo n°12 et 13). Nous avons fait une interview auprès d'une jeune fille de 24 ans, qui habite à Avaratsena Talata Volonondry. Pour le travail, elle loue un appartement à Ankadifotsy (elle ne rentre que chaque samedi soir et retourne le dimanche après midi). Elle travaille au MIKELI à Antanimena, une zone franche qui coud des vêtements pour enfants. Son lieu de travail est à 15mn de marche de chez elle. Elle travaille de 7h du matin à 12 h, avec une pause de 30min pour manger et l'après midi elle continue à travailler de 12h 30min à 18h. Elle doit donc quitter sa maison à 6h 45mn du matin et ne rentre qu'à 18h 15mn du soir, et cela pendant 6 jours dans la semaine. Sur le plan conditions du travail, elle travaille avec des matériels modernes mais dangereux, elle n'a le droit de prendre une pause ni de téléphoner qu'au moment du repas dont elle se charge elle-même, Étant une employée journalière, elle n'a pas de droit de congé qu'occasionnellement (et cela, non individuellement, mais avec tous les employés). Concernant la rémunération, son salaire est payé en fonction de l'heure de travail et mensuel. Il ne suffit pas à couvrir ses besoins pendant le mois à venir. Chaque

Photo n° 9 : les femmes dans les zones franches

Ouvrières sud-coréennes



Source: Allen Green/Photo Researchers, Inc.⁴⁰

On voit ici les femmes coréennes qui travaillent dans une zone franche ; sur cette photo, il n'y a que des femmes qui emballent des aliments dans des plastiques.

Photo n° 10 : Les couturières malgaches



Source : cliché de l'auteur

Dans une entreprise de couture à Ampasika. Elles sont en train de coudre des vêtements pour jeunes femmes. Il y a seulement 3 garçons sur 10 employés.

⁴⁰ Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

soir, en rentrant chez elle, épuisée et ayant mal au dos (si la journée est dure), les devoirs de femme l'attendent. Le reste de son temps est ainsi consacré aux travaux de ménage et à la préparation du repas. Le matin, elle se lève tôt (à 4h) pour préparer le petit déjeuner de la famille et le déjeuner en même temps. Sur le plan sanitaire, elle tombe souvent malade. Elle souligne que son métier est dur, à force de faire chaque jour les mêmes mouvements, elle commence à avoir des séquelles au dos.

Toutefois, à Madagascar, il y a des métiers où les femmes sont carrément absentes car tellement ils sont rares. Ces métiers sont considérés comme dangereux ou exigent beaucoup de forces physiques. Prenons l'exemple de celui des marins, ou des chauffeurs de camions transporteurs des matériels lourds comme le carburant, ou encore ceux des ouvriers (maçons) dans les chantiers de la construction de bâtiments (Voir photo n°9 et 10). A cet effet, nous avons interrogé un capitaine (matelot) ou lieutenant du vaisseau de la marine nationale, pour en savoir plus sur la vie des marins. Il a 62 ans, et est déjà admis à la retraite. Il a passé 35ans dans la marine à Diégo. Il a eu la décoration du commandeur de l'ordre national de l'officier de mérite de Madagascar. Selon lui, ce métier n'est pas fait pour les femmes fragiles. Pour les marins, il y a deux services bien distincts : le service pont (là où il y a quelques femmes) et le service machine (qui est inaccessible aux femmes car on travaille dans les caves). Chez nous, il y a trois types de navires : les bateaux de transport (qui est commandé par des civiles spécialement formés), les bateaux de recherche océanique (dirigés par les ingénieurs) et les navires militaires (spécialisés pour les combats maritimes, là où les femmes sont tellement rares et c'est là qu'il travaille). D'abord, il y a les dures formations militaires. Lors des missions, son équipage n'a jamais été accompagné par une femme. Il reste des mois sur mer, jusqu'à 8 mois, dès le départ sur le port d'attache. Son travail est bien rémunéré par l'État, mais les conditions de travail sont également difficiles car il met sa vie en danger. Le travail passe avant la famille, donc il n'a pas le temps de s'occuper de ses enfants ni de son foyer.

Chez nous, dans la Grande Ile, les métiers où l'on trouve le plus de femmes sont le commerce et l'agriculture. Nous avons donc interviewé une vendeuse. Elle possède une gargote. Pour préparer les différents mets du jour, le maïs, les soupes, le composé etc.... elle doit se réveiller tous les jours à 2h du matin afin de pouvoir vendre dès 5h. Le soir, elle ne ferme qu'à 19h et ne se couche qu'à 22h après avoir tout rangé et tout nettoyé. Elle n'a ni le temps de faire de pause (sauf au moment où il n'y a pas de clients) ni de prendre

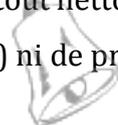


Photo n° 11 : Les maçons



Source : cliché de l'auteur

Lors de la construction de l'église FJKM Avaratsena Talata Volonondry. A l'occasion de la mise en place de la toiture de l'église, il n'y a eu que des hommes qui participent aux travaux.

Photo n° 12 : Les ouvriers d'une construction d'une maison



Source : cliché de l'auteur

Lors de la construction d'une maison à Tamatave. Ils sont en train de creuser la fondation de la maison. On constate que le secteur bâtiment et construction nécessite surtout des éléments masculin, étant donné la rudesse des travaux y afférents.

de congé (sauf si elle ferme sa gargote). Heureusement que son point de vente est dans son domicile (alors elle n'a pas de problème pour transporter ses matériels, comme les autres vendeuses), l'argent qu'elle gagne dépend largement des clients qui passent manger chez elle (il y a des fois où ses marchandises ne sont pas liquidés dans la journée) (Voir photo n° 11).

B- La situation dans l'enseignement

Pourtant une enseignante du lycée d'Andohalo, comme les enseignantes des autres établissements public d'ailleurs, vit acceptablement malgré l'inflation et la dévalorisation de notre monnaie. Comme elle bénéficie d'une sécurité sociale (santé et retraite) et d'un salaire toujours complet même durant les vacances, elle est plus favorisée. De plus les enseignantes fonctionnaires travaillent en général 20 heures par semaine au maximum c'est-à-dire qu'elles ont beaucoup de temps libres soit pour lire, faire des préparations, ou même se reposer. Elles ont donc les temps nécessaires pour achever leurs devoirs de femme car elles pourront arranger leurs programmes et leurs itinéraires selon leurs disponibilités (ce qu'il faut d'ailleurs mentionner dans le desiderata au début de l'année scolaire, lorsque le Proviseur Adjoint élabore l'emploi du temps).

Prenons l'exemple d'une dame de 49 ans originaire d'Antsirabe. Elle habite à Ambolikandrina. Elle a effectué des études supérieures à l'Université d'Antananarivo, au département des Lettres et Sciences Humaines. Elle a suivi une formation générale en Géographie au terme de laquelle elle a obtenu le diplôme de Maîtrise. Elle compte 14 ans d'expérience d'enseignement de la matière Histoire et Géographie dont 7 ans de bénévolat au Lycée d'Andohalo et y est promue enseignant titulaire depuis 2007 jusqu'aujourd'hui, soit 8ans en 2015. Elle s'occupe de 4 classes dont : les 2^{nde} 5 ; 2^{nde} 6 ; 2^{nde} 7 et les terminales D1. Son emploi du temps se présente comme suit :

Photo n° 13: une marchande



Source : cliché de l'auteur

La commerçante est en train de vendre des « mofo gasy » emballés dans un papier à un client dans sa gargote. On peut voir des exemples des produits qu'elle vend.

Tableau n° 26 : Emploi du temps de Mme, 2013-2014

Horaire/Jours	lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
7h-8H					
8h-9h				2 ^{nde} 6	TD1
9h-10h					
10h-11h				2 ^{nde} 5	2 ^{nde} 6
11h-12h					
14h-15h	2 ^{nde} 7			TD1	
15h-16h					
16h-17h	2 ^{nde} 5			2 ^{nde} 7	
17h-18h					
TOTAL : 16h/semaine					

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Elle a un emploi du temps assez chargé surtout le jeudi, pourtant, nous voyons qu'elle dispose aussi de beaucoup de temps libres dans la semaine, soit 16h au total. Elle ne commence jamais ses cours à 7h du matin pour ne pas être bousculée dans ses autres activités.

Il faut préciser que cette situation est seulement pour les enseignantes des secondaires, mais pour les maitresses des primaires, c'est une autre chose avec ses emplois du temps un peu chargé (ce qui a échappé à notre enquête).

C- Pourquoi plus littéraire que scientifique ?

Les enseignantes sont plus majoritaires dans les filières lettres que scientifique (cf tableau 4, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15), d'abord, par intérêt. Avant l'année Universitaire 2014-2015, seul Fianarantsoa possède une formation pour les professeurs de mathématique, alors pour ne pas trop s'éloigner de leur famille, les enseignantes tananariviennes se penchent dans les lettres (cf tableau 7,8 et 9). Il y a celles qui n'ont pas le choix mais continuent seulement ou suivent la route de leurs aînées ou leurs parents pour faciliter leur cursus visant l'obtention d'un diplôme. En revanche, il est naturel chez les femmes de mieux parler, de convaincre, de disputer, de rédiger, de dissenter,... alors elles choisissent dès le niveau du lycée la série littéraire pour passer leur BACC (cf tableau 27, 28,29).

Le taux de masculinité dans le milieu scolaire (dans les trois établissements échantillons) :

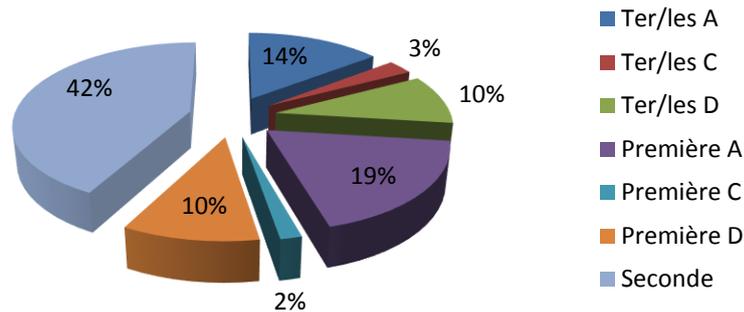
- Au lycée d'Andohalo

Tableau n° 27: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau durant l'année scolaire 2014-2015

Classe	Ter/les A	Ter/les C	Ter/les D	Première A	Première C	Première D	Seconde	TOTAUX	%
Ensemble	462			509			663	1634	100
Féminin	115	22	76	148	13	82	334	790	48.3
Masculin	90	29	130	117	35	114	329	844	51.7
Total	205	51	206	265	48	196	663	1634	100

Source : service de scolarité du lycée d'Andohalo 2014-2015

Graphique n° 2: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau durant l'année scolaire 2014-2015



Source : service de scolarité du lycée d'Andohalo 2014-2015

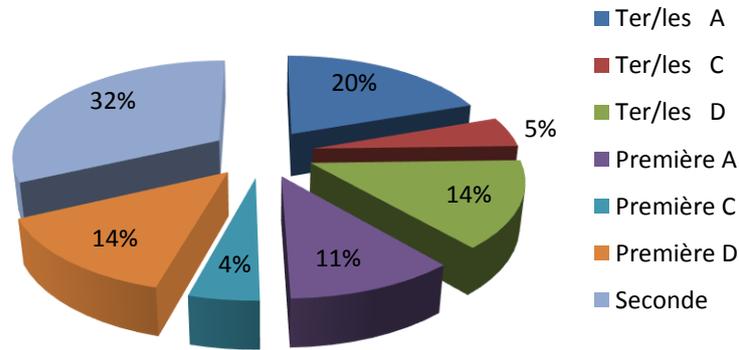
- Au lycée Moderne Ampefiloha (LMA)

Tableau n° 28: répartition des élèves selon le sexe et le niveau au lycée Moderne Ampefiloha durant l'année scolaire 2014-2015

Classe	Ter/les A	Ter/les C	Ter/les D	Première A	Première C	Première D	Seconde	somme	%
Ensemble	1308			948			1018	3274	100
Féminin	349	89	253	195	81	245	572	1784	54.5
Masculin	202	155	260	95	115	217	446	1490	45.5
Total	551	244	513	290	196	462	1018	3274	100

Source : service de scolarité du LMA 2014-2015

Graphique n° 3 : Répartition des élèves selon le sexe et le niveau au lycée Moderne Ampetiloha durant l'année scolaire 2014-2015



Source : service de scolarité du LMA 2014-2015

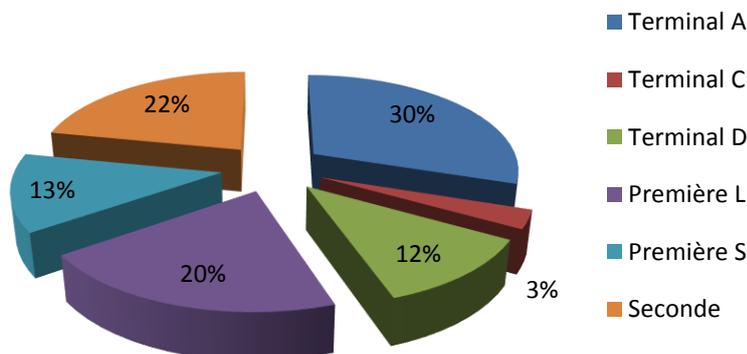
- *Pour l'Institution Marthe Hervée (IMH)*

Tableau n° 29 : Répartition des élèves selon le sexe et le niveau à l'institution Marthe Hervée durant l'année scolaire 2014-2015

Classe	Terminal A	Terminal C	Terminal D	Première L	Première S	Seconde	TOTAUX	%
Ensemble	347			207		152	708	100
Féminin	117	12	45	80	50	85	389	54.9
Masculin	101	27	47	39	38	67	319	45.1
Total	218	39	92	119	88	152	708	100

Source : le directeur de l'IMH, 2014-2015

Graphique n° 4: Répartition des élèves selon le sexe et le niveau à l'institution Marthe Hervée durant l'année scolaire 2014-2015



Source : le directeur de l'IMH, 2014-2015

D'après ces tableaux, suivis des graphiques 2, 3 et 4, les femmes sont généralement majoritaires : 54.5% au lycée Moderne d'Ampefiloha et 54.9% à l'Institution Marthe Hervée. Leur nombre dépasse largement celui des garçons dans les séries littéraires. Par exemple, 349/551 soit 63% des TA sont des femmes au LMA, mais elles sont minoritaires dans les séries scientifiques, situation observée à l'Institution Marthe Hervée où elles sont au nombre de 12/39, soit 31%. (Voir photos 14, 15)

Photo n° 14 : Les élèves dans les lycées échantillons



Les élèves de la LMA, classe de Seconde, avec une enseignante de Mathématiques. Elle est en train d'expliquer la leçon.

Source : cliché de l'auteur

Photo n° 15 : Les élèves dans les lycées échantillons



Les élèves de l'IMH, avec une enseignante de la Science de la vie et de la terre, elle est en train de faire la dictée.

Source : cliché de l'auteur

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Être enseignante est un privilège pour les femmes qui ont eu la chance de l'être. Nous avons énuméré dans ce chapitre toutes les raisons qui auraient pu influencer une femme à devenir enseignante. Avec un atout d'avoir la vocation et l'instinct d'une mère, la femme s'engage dans ce métier par amour (que ce soit du métier ou des enfants) ; alors, elle éprouve le désir de s'occuper des enfants. En outre, les femmes qualifiées d'être fragiles, choisissent de s'orienter vers l'enseignement, un métier jugé plus facile que les autres emplois, et qui permet à la femme de bien finir ses devoirs de mère, de ménagère et d'assistante de son mari.

Cette deuxième partie de notre mémoire a mis en évidence les raisons de la participation massive de la femme tananarivienne dans les activités génératrices de revenu. Nous pouvons donc dire que l'enseignement semble être plus facile et bénéfique que les autres emplois. En plus du temps libre, vu les horaires de 8h à 16 heures par semaine qui s'organisent selon les disponibilités de l'enseignante et son rémunération mensuelle, on constate que cette dernière est à l'abri des problèmes occasionnés par les autres métiers, comme l'effort physique des maçons, le manque du sommeil des vendeuses, la fatigue des ouvriers dans les usines, les risques que prennent les marins... Ainsi, grâce à cette participation de la femme dans les emplois rémunérés, en générale, les ménages tananariviens connaissent actuellement une condition de vie nettement meilleure sans pour autant être excellente pour les enseignantes.

Parmi les activités non agricoles, le commerce occupe une place importante notamment chez les femmes, puisqu'il représente près de 7% de l'ensemble des emplois : 9% chez les femmes et 5% chez les hommes. L'exercice des activités commerciales prend de l'ampleur en milieu urbain avec plus de 17% des emplois créés. Pour le reste, les emplois masculins sont plus diversifiés : 2,8% dans l'administration publique, 3,5% dans les services privés autres que l'éducation et la santé, 2% dans le BTP, même proportion dans le transport et les autres industries. Par contre, chez les femmes, les emplois restants sont concentrés dans les services, l'administration publique et l'industrie textile⁴¹.

Nous savons maintenant pourquoi les femmes commencent à être relativement nombreuses dans ce métier d'enseignante. Mais si l'enseignement a tendance à se

⁴¹ INSTAT. EPM 2010

féminiser, est-ce que cela n'engendrera pas certains problèmes, dont nous essayerons de découvrir la nature dans la troisième partie de ce travail ?

TROISIÈME PARTIE : LES PROBLÈMES POSÉS PAR CETTE FÉMINISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Le rôle d'un enseignant consiste à présenter et à transmettre le savoir aux élèves, de les développer sur le plan intellectuel. C'est un rôle considérable. Mais d'après nos enquêtes, cet objectif est rarement atteint par les enseignantes. Il y a des blocages qui empêchent la transmission de ces connaissances, que ce soit au niveau de l'enseignante ou des élèves.

Quels pourront donc être les problèmes posés par la féminisation de l'enseignement ?

Dans cette dernière partie, nous essayons de relever également les obstacles dans la réalisation de l'enseignement par la femme. Naturellement, les femmes changent de tempérament durant certaines périodes (période de la menstruation...), ou encore disposent des caractères qui posent souvent des problèmes à l'enseignement. Être une femme implique aussi de nombreuses responsabilités, d'où le problème sur sa disponibilité. Tout cela aura donc des conséquences sur la conduite de leur enseignement. Comme nous allons la constater

CHAPITRE I - DES PROBLÈMES DE DISPONIBILITÉ ET DE CARACTÈRE

Nous allons mettre en exergue, dans ce premier chapitre, les problèmes de disponibilité et de caractère d'une enseignante, car toujours occupée, elle possède un caractère difficile qui est d'être sensible et colérique.

I- Une enseignante : une personne toujours occupée

Les professeurs femmes font face à des problèmes, comme l'effectif trop nombreux des élèves (61.3% des réponses) et l'insuffisance des matériels didactiques (50% des réponses) (cf tableau n°33), le temps insuffisant pour l'achèvement du programme, sans oublier les bavardages et la turbulence des élèves (en général, ce sont les femmes qui se heurtent à ce problème de non-maîtrise de la salle de classe car parmi les 16 réponses obtenues, seulement 3 appartiennent à des enseignants), d'où la qualité peu satisfaisante de l'enseignement.

Tableau n° 30 : Les difficultés rencontrées dans l'enseignement

difficultés rencontré dans l'enseignement	Nombre de réponses	%
Temps insuffisant pour l'achèvement du programme	16	36.3
Passivité, turbulence et bavardage de certains élèves	16(dont 13 enseignantes)	36.3
Insuffisance de matériels didactiques	22	50
L'autorité en classe : l'apparence et/ou la voix féminine	00	00
Effectif trop nombreux des élèves	27	61.3
La fatigue	08	18.1
TOTAL	44	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 31 : La disponibilité des enseignants

La disponibilité d'une enseignante	Oui	%	Non	%	Total
Disposez-vous suffisamment plus de temps pour l'éducation de vos enfants ?	25 (dont 16 enseignantes)	62.5	15 (Dont 10 enseignantes)	37.5	40
Avez-vous le temps pour faire le ménage ?	19 (dont 12 enseignantes)	45.2	23 (dont 16 enseignantes)	54.7	42
Avez-vous le temps pour faire la préparation ?	40 (Dont 29 enseignantes)	95.2	02 (dont une enseignante)	4.7	42
Votre salaire suffisent-ils à subvenir à vos besoins ?	04 (dont 02 enseignantes)	9	40 (dont 28 enseignantes)	90.9	44

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Tableau n° 32: La préoccupation d'un professeur

A qui consacrez vous plus de temps à la famille ou à l'enseignement ?	Nombre des réponses	%
Famille	19 (se sont tous des enseignantes)	43.1
Enseignement	28 réponses (en majorité se sont des enseignants)	63.6
Total	44	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Généralement, les professeurs consacrent plus de temps à l'enseignement (28 réponses) qu'à la famille (19 réponses et ce sont toutes des enseignantes) (cf tableau n°32). Toutefois, ils ont toujours l'occasion d'éduquer leurs enfants (25 réponses dont 16 enseignantes), mais n'ont pas beaucoup de temps pour faire le ménage (23 réponses dont 16 enseignantes). Pourtant, ils disposent du temps pour faire la préparation (40 réponses) (cf tableau n°31). Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce sont les enseignantes qui consacrent le plus de temps à leur famille car elles sont avant tout des mères de famille. Seulement les femmes qui n'ont plus ou pas d'enfants en charge (c'est-à-dire qu'elles sont déjà âgées ou encore célibataires) n'apportent pas trop d'attention à la famille. Le point commun de ces professeurs est que leur salaire ne suffit pas à leurs besoins. C'est un métier qui demande beaucoup d'efforts, pourtant, il est faiblement rémunéré.

Ce qui saute aux yeux c'est qu'une enseignante est toujours occupée. Si elle est célibataire, alors elle est occupée à préparer son mariage, ou elle prépare d'autres diplômes ou encore elle suit d'autres études. Si elle est mariée et enceinte, les élèves souffrent le martyre car à cette période une femme devient colérique ou amorphe. Son tempérament change d'une minute à l'autre et elle s'absente souvent. À la naissance de l'enfant, elle a droit à un congé de maternité de 3 mois, alors le cours est interrompu. Il y a des enseignantes qui ont des problèmes lors de l'allaitement car elles doivent emmener avec elles au travail leur enfant. Plusieurs enseignantes arrivent souvent en retard en classe car elles préparent d'abord leur enfant, l'amènent à son école avant d'aller travailler.

D'après la définition de la notion « s'occuper », c'est à dire consacrer beaucoup d'efforts à quelque chose, prendre en charge quelque chose ou prodiguer des soins à quelqu'un, exercer un travail dans une institution ou auprès d'un groupe, se mêler de quelque chose, se soucier de quelqu'un ou de quelque chose⁴². On peut dire que ce sont des préoccupations typiques de la femme, surtout d'une enseignante qui s'occupe de beaucoup de choses et surtout des élèves.

Autres problèmes, certaines enseignantes ont une situation sociale difficile. D'après les résultats des enquêtes par questionnaires, nous avons pu constater que ce sont surtout celles des établissements privés qui rencontrent ces difficultés. Elles sont en effet des chargées de cours, leur salaire mensuel est payé en fonction de l'heure qu'elles accomplissent. Par conséquent, pour arrondir leur fin du mois, elles doivent effectuer plus de 30 heures par semaine dans plusieurs établissements à un taux horaire généralement faible. En plus, elles habitent loin de l'établissement où elles enseignent, environ à une heure de marche ou à une heure et demie de bus à cause des embouteillages. Du point de vue statut social, elles sont tous mariées avec en moyenne deux enfants à charge.

Ces problèmes sociaux ont des effets sur l'enseignement. Avec un salaire insuffisant, une enseignante ne peut avoir une bonne condition de vie (un bon logement, une voiture...). Par conséquent, elle est fatiguée et peut attraper facilement des maladies typiques des enseignants comme la tuberculose (conséquences de la poudre de craies), des hypertensions.... Par ailleurs, malgré une bonne volonté, elles ne peuvent pas se

⁴² Microsoft 2007

permettre d'acquérir des manuels ou de se payer le luxe de lire et par la même occasion de bien préparer les cours, car elles sont toujours occupées. Faisant suite à la diminution de leurs pouvoirs d'achat, les enseignantes jugent nécessaire et utile d'exercer d'autres activités secondaires en sus du métier principal dans le but d'augmenter le revenu familial, pratique qui présente des inconvénients car le temps disponible et indispensable à la préparation de la classe diminue, voire devient inexistant. Ainsi, les cours dispensés aux élèves seront mal expliqués et le professeur aura quelque fois recours à l'improvisation.

Prenons l'exemple d'une dame de 25 ans originaire de Manjakandriana. Elle habite Avaratsena Talata Volonondry. Elle a effectué des études supérieures à l'Université d'Antananarivo à l'ENS, dans la filière histoire géographie. Elle compte 2 ans d'expérience d'enseignement de la matière Histoire et Géographie. Elle s'occupe de 9 classes dans 4 écoles privées différentes avec un effectif aux environs de 58 élèves par salle, dont : seconde III et première A (dans le lycée Talata Volonondry), seconde, première et terminales (dans le lycée privés Lalaina), seconde et terminales (dans le lycée Palmares) et première L1 et première S2 (à l'IMH). Son emploi du temps se présente comme suit :

Tableau n° 33 : Emploi du temps de Madame S, année scolaire 2014-2015

Horaire/Jours	lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
7h-8h	2 nd e (LTV)	1 ^{ère} (LYPRILA)	Te/nal (PALMARES)	Te/nal (PALMARES)	2 nd e (LTV)	Cours du BACC et BEPC
8h-9h				2 nd e (PALMARES)		
9h-10h	Te/nal (LYPRILA)	Trajet Talata Volonondry vers 67H	2 nd e (PALMARES)		Te/nal (LYPRILA)	
10h-11h				1 ^{ère} A (LTV)		
11h-12h	2 nd e (LYPRILA)	1 ^{ère} S2(IMH)	1 ^{ère} S2(IMH)		1 ^{ère} A (LTV)	
12h-13h						
13h-14h						Elle est à l'Église
14h-15h						
15h30-16h						
16h-17h30						
TOTAL : 42h/semaine						

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Elle a un emploi du temps très chargé, nous voyons qu'elle ne dispose plus de temps libres dans la semaine, soit 47h au total. Elle commence toujours ses cours à 7h malgré les distances séparant sa maison et ses lieux de travail (27km, soit 2h de bus s'il y a des embouteillages) et termine à 17h 30mn. Pourtant son salaire n'est pas encore suffisant (avec un taux de 2000ar par Heures dans les lycées privés et en tant que bénévole au lycée Talata Volonondry). Le grand problème se pose lors de la correction des feuilles d'examen, car le jour d'examen et la remise des notes sont toujours simultanés, alors qu'elle corrige environ 522 copies (durant la nuit).

II- Un caractère difficile : sensible mais colérique

Le principal problème des élèves envers une enseignante c'est son caractère très difficile et « méchant » car 126 sur 180 enquêtés soit 70% mentionnent cette question de méchanceté, c'est-à-dire se mettre facilement en colère. Elle fait du mal mentalement ou physiquement, elle devient sévère et insupportable, et inspirent ainsi de la crainte aux élèves. Une enseignante est considérée comme trop stricte, non sociable. Les élèves ne la respectent pas souvent car elle a tendance les à rabaisser par des mots blessants. Elle hurle trop et a ses préférés parmi les élèves (163 réponses sur 180 soit 90.5%) (cf. tableau n°34). Mais elle est aussi quelquefois trop sensible aux erreurs des élèves alors elle pleure facilement ou tombe souvent malade.

Tableau n° 34 : Les problèmes des caractères des enseignantes vus par les élèves

Les caractères d'une enseignante selon les élèves	Nombre des réponses	%
Méchantes, se met facilement en colère	126	70
Trop stricte, non sociable	163	90.5
paresseuse, toujours en retard ou absente	120	66.6
Total	180	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

1- Une femme sensible

Les enseignantes sont vraiment sensibles ou facilement touchées sur les plans émotionnels et affectifs vis-à-vis des élèves. Ainsi, éprouvent elles des émotions immédiates envers des élèves turbulents ou naïfs, ou ceux qui n'ont pas fait leurs devoirs... Elles tolèrent, pardonnent et oublient facilement les erreurs des élèves, selon leurs tempéraments, mais elles gardent aussi facilement des rancunes. Ce qui met la distance entre les élèves et elles. Une femme sensible ne sait pas non plus gérer ses émotions personnelles, alors il lui arrive parfois d'apporter avec elle en classe ses problèmes familiaux, d'où sa sévérité, sa joie, ou sa gratitude. Elle mélange donc la vie personnelle avec celle de la professionnelle. Et c'est sur les élèves que retombe le poids de sa bonne ou mauvaise humeur. Un élève que nous avons enquêté a affirmé qu'une de ses enseignantes est toujours de mauvaise humeur.

Le terme sensible reflète aussi que les enseignantes sont physiquement vulnérables. Il y a des moments où elles passent leur temps à s'asseoir au bureau. Elles tombent facilement malades car elles sont sensibles aux poudres de craie. D'autres élèves ont affirmé que certaines d'entre elles tombent toujours enceintes. Il n'est donc pas étonnant si elles sont toujours de mauvaise humeur.

2- Une femme qui n'est pas indulgente selon les élèves

Elle est jugée sévère par les élèves, car plus que les hommes, elle a l'habitude de punir. Elle impose des disciplines sévères ou des règles de conduite assez dures à suivre, ce qui ennue les élèves. Les notions de punition et de sanction doivent être explicitées. Le radical du premier terme vient du latin punir (c'est-à-dire « châtier » et « venger »), et constitue la base du verbe punir. Celui-ci conserve le sens d'« infliger un châtiment », et signifie d'abord « faire subir une peine à quelqu'un(e) en expiation d'une faute ». Le verbe sanctionner, signifie au 18^{ème} siècle « confirmer (légalement ou officiellement) ». Au 20^{ème} siècle, sanctionner revient à dire « punir par une sanction ». De ces définitions académiques, on peut retenir la limitation négative de la punition, quand émerge de la sanction la possibilité d'un bénéfice. Dans le champ scolaire, un des rares exemples apparaît dans l'arrêté du 19 juin 2000, qui évoque « des enseignements [...] sanctionnés par le baccalauréat général ». Une illustration plus proche de notre étude apparaît dans le circulaire du 11 juillet 2000, qui indique : « Il y a lieu de mettre en valeur des actions dans lesquelles les élèves ont pu faire preuve de civisme, d'implication dans le

domaine de la citoyenneté et de la vie du collège ou du lycée [...] Ce mode de "sanction positive" sera défini par chaque établissement [...]»⁴³.

Les enseignantes sont surtout jugées méchantes dans l'évaluation tant par le biais des sujets difficiles ou non-prévus, mais surtout de la notation, car elles sont vraiment strictes et avares sur les notes. Le moment où la femme est vraiment insupportable, c'est pendant sa grossesse ou pendant la période de sa menstruation (règle), là où elles sont dans un état critique et sont tout simplement odieuses.

Exemple : Un des traits de personnalité de Madame S. est son autorité. C'est une enseignante qui sait se faire respecter par les élèves. Lorsque ceux-ci bavardent, un seul regard sévère suffit à les faire taire. Elle n'a pas besoin d'élever la voix. Elle est aussi sévère sur la question d'assiduité. Elle ne laisse entrer les élèves absents qu'avec un billet d'entrée. En tant que mère et professeur, elle gronde ses élèves par amour à n'importe quel moment, mais elle punit les indisciplinés. À titre d'exemple, l'oubli d'un protégé cahier de couleur marron, le port de coiffure tectonique pour les garçons, la salubrité de la salle et le non-respect du maître provoquent des sanctions.

Toujours occupées, toujours en retard ou absentes, toujours en colères, trop sensibles, méchantes, peu sociables..., tous ces problèmes de disponibilités et de caractères entraînent la non-appréciation par les élèves des cours d'une enseignante. En outre, il ne faut pas oublier les problèmes de conduite d'enseignement jugée par les élèves comme moins efficace et moins appréciée que celui des hommes. Nous allons donc essayer de trouver des solutions pour l'amélioration de l'enseignement de la femme.

⁴³ World data on éducation, Madagascar, principes et objectifs de l'éducation, 6th édition, Juillet 2006

CHAPITRE II- DES PROBLÈMES DE CONDUITE D'ENSEIGNEMENT

Ce dernier chapitre sera consacré à l'explication des problèmes de conduite d'enseignement d'une enseignante, jugée plutôt négative par rapport à celle des hommes par les élèves. Et comme à tous problèmes, il y a toujours des solutions, nous allons les mettre à la lumière.

I- L'enseignement féminin jugé moins efficace que celui des hommes par les élèves

1- Comportements des élèves durant les cours d'une enseignante

Nous avons enquêté 180 élèves répartis dans ces trois établissements. Nous avons pris des échantillons dans chaque niveau d'étude : 45 élèves dans la classe de seconde, 47 élèves dans la première et 88 élèves des classes terminales. Pour varier la réponse des élèves, nous avons aussi enquêté les deux sexes : 66 garçons et 114 filles. Nous avons également tenu compte des âges : 13 à 20 ans car la majorité de ces élèves sont âgés de 15 à 17ans (15ans, 43 élèves, 16 ans, 41 élèves et 17ans, 36 élèves).

Nous pouvons regrouper les comportements manifestés par les élèves en deux catégories : la participation et la non-participation à la séance d'apprentissage⁴⁴. Les résultats des observations des élèves sont portés dans les tableaux qui vont suivre.

- ❖ Voyons d'abord les résultats des observations des comportements des élèves durant les cours théoriques d'une enseignante.

⁴⁴ cf annexe

Tableau n° 35 : Comportements des élèves durant les cours théoriques d'une enseignante

	Types de comportements	Classe contrôle 1		Classe contrôle 2		Ensemble	%
		Effectif	%	Effectif	%		
PARTICIPATION	Participation à l'organisation	3	8.58	3	9.38		
	Attention à la leçon	4	11.42	3	9.38		
	Réaction	4	11.42	5	15.62		
	Action	3	8.58	2	6.25		
	Interaction élève-élève	0	0	0	0		
	TOTAL	14	40	13	40.63	27	40.30
	NON PARTICIPATION	Perturbation	6	17.14	6	18.75	
	Distraction	8	22.86	5	15.62		
	Incompréhension, retard	4	11.42	5	15.62		
	Action impossible à coder	3	8.58	3	9.38		
	TOTAL	21	60	19	59.37	40	59.70
ENSEMBLE		35	100	32	100	67	100

Source : Enquêtes de l'auteur

D'après ce tableau n°35, l'indice de non participation était nettement supérieur à celui de la participation à chaque observation dans les 2 classes de contrôle observées (59.70% contre 40.30%). L'indice de non participation variait entre 59.37% et 60% contre 40% à 40.63% pour l'indice à la participation. Sur les 2 classes de contrôle observées, les élèves de la classe contrôle 2 ont beaucoup plus participé (40.30%). La passivité était la forme de participation prédominante observée dans ces classes. La réaction des élèves était passive lorsqu'ils n'ont pas pu suivre la dictée ou l'explication d'où la variation de l'indice de 11.42% à 15.62% pendant ces observations. Les interactions élève-élève était très faibles voire même nulles. Ainsi, les cours théoriques d'une enseignante incitaient peu les élèves à participer pendant les séances d'apprentissage et favorisaient la diversion des élèves.

Ces comportements sont liés en grande partie à la conduite de classe de l'enseignante, qui est en rapport aussi avec la matière (littéraire ou scientifique), l'âge (jeune ou vieille), la formation qu'elle avait suivie (formation pédagogique), les nombres des années d'expérience et même les méthodes qu'elle utilise mais pas du sexe. Cela dépend donc des caractères de l'enseignante.

- ❖ Voyons maintenant les comportements des élèves durant les séances avec un enseignant

Tableau n° 36 : Comportements des élèves pendant les séances d'un enseignant

	Types de comportements	Classe contrôle 1		Classe contrôle 2		Ensemble	%
		Effectif	%	Effectif	%		
PARTICIPATION	Participation à l'organisation	1	3.03	2	6.46		
	Attention à la leçon	6	18.18	4	12.90		
	Réaction	8	24.24	5	16.12		
	Action	9	27.27	10	32.26		
	Interaction élève-élève	5	15.15	6	19.36		
	TOTAL	29	87.87	27	87.1	56	87.5
	NON PARTICIPATION	Perturbation	1	3.03	2	6.46	
Distraction		2	6.07	1	3.22		
Incompréhension, retard		0	0	0	0		
Action impossible à coder		1	3.03	1	3.22		
TOTAL		4	12.13	4	12.9	8	12.5
ENSEMBLE		33	100	31	100	64	100

Source : Enquêtes de l'auteur

L'analyse du tableau n°36 nous montre que le taux d'indice de non participation était inférieur au taux d'indice de participation (12.5% contre 87.5%). La participation à l'organisation était faible dans ces classes observées or ce genre de participation devrait être plus important pendant le cours. Cela s'explique par le fait que toutes les tâches

organisationnelles nécessaires ont déjà été effectuées avant chaque séance par l'enseignant pour une bonne conduite de la séance. Un fort taux de participation active

des élèves a été enregistré dans chaque classe observée. L'interaction élève-élève était très importante pendant les séances d'un enseignant. Ce type de comportement était plus ou moins égal dans toutes les classes observées. Il totalisait 15.15% des comportements enregistrés pour la classe contrôle 1 et 19.36% pour la classe contrôle 2. Les élèves observés affichaient très peu de comportements d'incompréhension. Cela pourrait être dû au fait que les élèves évoluaient à leur propre rythme et l'enseignant ne donnait que les directives nécessaires. Ainsi, l'implication active des élèves dans les activités d'apprentissage incitaient les élèves à participer fortement durant le cours.

- ❖ Voyons enfin la comparaison des comportements des élèves dans les deux situations, c'est-à-dire pendant le cours théorique d'une enseignante et la séance d'un enseignant.

Tableau n° 37 : Résumé comparatif des comportements des élèves durant les deux situations

	Types de comportements	Cours d'une enseignante		Cours d'un enseignant	
		Effectif	%	Effectif	%
PARTICIPATION	Participation à l'organisation	6	8.96	3	4.69
	Attention à la leçon	7	10.44	10	15.62
	Réaction	9	13.43	13	20.31
	Action	5	7.47	19	29.69
	Interaction élève-élève	0	0	11	17.19
	TOTAL	27	40.3	56	87.5
	NON PARTICIPATION	Perturbation	12	17.91	3
Distraction		13	19.40	3	4.69
Incompréhension, retard		9	13.43	0	0
Action impossible à coder		6	8.96	2	3.12
TOTAL		40	59.7	8	12.5

Source : Enquêtes de l'auteur

Nous avons constaté que les élèves se comportent de manière différente durant les cours trop théoriques d'une enseignante et durant le cours actif d'un enseignant. La comparaison des pourcentages de « non participation » dans les deux situations nous amène à dire que le taux est beaucoup plus élevé en classe d'une enseignante qu'en classe d'un enseignant (59.7% contre 12.5%). Cela pourrait être dû à la méthode d'enseignement pratiquée par l'enseignante, ses formations, ses années d'expériences, mais aussi à l'effectif très élevé des élèves dans chaque classe (en revanche, il faut noter qu'il y a des enseignantes qui sont admirées par ses élèves). Le cours d'un enseignant était marqué par le taux de participation très élevé. Il totalisait 87.5% durant son cours contre 40.3% durant le cours d'une enseignante. A part cela, nous avons remarqué pendant les cours théoriques d'une enseignante une distraction et une perturbation marquées des élèves. Ces séances ne permettaient pas non plus aux élèves de s'échanger entre eux en classe. Nous observons une situation inverse durant le cours d'un enseignant. Ainsi, la méthode d'un enseignant favorise l'implication des élèves dans toutes des activités d'apprentissage d'où la valeur d'indice d'interaction élève-élève de 17.19% durant son cours contre 0% pendant le cours d'une enseignante (cf tableau n°37). L'analyse des comportements des élèves dans les deux situations montrait que l'enseignement d'un enseignant par le biais de l'utilisation de l'outil multimédia offrait à ces derniers une occasion d'apprendre dans un contexte nouveau, différent de ce qui se passe habituellement en cours théorique d'une enseignante. Nous pouvons dire donc que c'est la méthode (active et théorique) qui rend très différent le cours de ces deux professeurs.

2- L'enseignement d'une femme, moins apprécié par les élèves

Le second problème pour ces élèves est que l'enseignement d'une femme n'est pas clair et que sa méthode (trop de dictées et trop de punitions, donc méthode toujours traditionnelle) ou sa voix (trop faible ou trop bruyante, trop aigue) empêche l'acquisition de l'explication, c'est-à-dire que la compréhension est difficile surtout dans les matières scientifiques. Il y a même des élèves qui mentionnent que l'enseignante est paresseuse, toujours en retard ou absente (120 réponses sur 180, soit 66.6%). L'explication est désordonnée, les élèves ont donc du mal à comprendre la suite logique du cours. L'explication n'est pas claire parce qu'il n'y a pas eu de vraie préparation. Il semble que les

feuilles contenant le résumé du cours ne sont visées qu'au moment même où elles font leurs cours.

Nous avons donc effectué une observation des professeurs dans notre investigation afin de relever les fonctions d'enseignement entrepris par les professeurs. Pour cela, nous avons enregistré à chaque fois les neuf fonctions d'enseignement indiquées dans la grille d'observations de G De Landsheere⁴⁵.

a- Les différentes fonctions utilisées

Les fonctions d'enseignement sont utilisées par l'enseignante pour faire passer ses projets pédagogiques. Car enseigner n'est pas seulement parler, enseigner c'est aussi transmettre quelque chose, le savoir. Pour cela, il faut que le professeur établisse une relation amicale utile pour la transmission de ces connaissances. C'est pour cette raison que l'utilisation des différentes fonctions s'avère très utile.

La méthode traditionnelle reste la plus utilisée par les professeurs même si l'on parle tout le temps de méthode nouvelle, dite active. Une méthode est dite traditionnelle parce qu'elle est ancienne et qu'elle correspond à un mode de transmission du savoir qui est conforme à la tradition, le savoir passe de l'enseignant au disciple. Ainsi, selon la grille de Gilbert DE LANDSHEERE « la prédominance des fonctions d'organisation et d'imposition (jusqu'à 2/3 des actes verbaux) caractérise un enseignement autoritaire et préoccupé de la matière »⁴⁶

Exemple : Madame R (professeur au lycée d'Andohalo) n'est pas du tout ponctuelle. Ce qui nous amène à conclure qu'elle n'est pas très motivée. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'elle habite loin du lycée. Mais encore, il faut qu'elle monte à pied les escaliers d'Ampamarinana pour y arriver sans compter les embouteillages. D'autre part, elle nous a également confié qu'elle avait déjà quitté le lycée (dont la raison n'est pas connue) avant d'être rappelée par l'État pour devenir « enseignante titulaire ». L'enseignement qu'elle pratique est de type traditionnel car il y a prédominances des actes verbaux relevant des fonctions d'organisations et d'impositions, comme nous allons le constater :

⁴⁵ cf. Annexe

⁴⁶ Cours de didactique en Géographies, 4^{ème} Année.

Le tableau n°38 nous montre les fonctions d'enseignement qu'elle avait mobilisé observés pendant les cours théoriques.

Tableau n° 38: Les différentes fonctions d'enseignement mobilisées par Madame R durant les cours théoriques

Fonctions d'enseignement	Classe contrôle 1		Classe contrôle 2	
	Effectif	%	Effectif	%
Fonction d'imposition	16	41.03	19	43.19
Fonction d'organisation	8	20.51	11	25
Fonction de développement	3	7.70	2	4.55
Fonction de concrétisation	2	5.13	3	6.82
Fonction de personnalisation	1	2.57	2	4.55
Fonction de feed-back positif	2	5.13	3	6.82
Fonction de feed-back négatif	5	12.83	2	4.55
Fonction d'affectivité positive	0	0	1	2.28
Fonction d'affectivité négative	2	5.13	1	2.28
TOTAL	39	100	44	100

Source : Enquêtes de l'auteur

D'après ce tableau n°38, nous remarquons une prédominance de la fonction d'imposition qui est respectivement de 41.03% et 43.19% dans les classes contrôles 1 et 2. Elle était suivie par la fonction d'organisation qui était à 20.51% pour la classe contrôle et 25% pour la classe contrôle 2. Les autres fonctions d'enseignement variaient entre 2.28% et 12.83%. Notons que l'utilisation de la fonction de concrétisation se limitait à des traces écrites au tableau et à l'utilisation des cartes. La fonction d'affectivité positive était inexistante dans la classe contrôle 1, et elle était de 2.28 dans la classe contrôle 2. La méthode utilisée par Madame R observés dans ces deux classes contrôles pouvait donc être classée comme étant la méthode dite traditionnelle centrée sur l'enseignant et/ou la matière : pour ces deux classes, l'ensemble des fonctions d'imposition et d'organisation dépassaient les 55% et atteignait même 68.19% pour la classe de contrôle 2. Cela rejoint la conclusion de Gilbert De Landsheere comme quoi, les deux tiers (2/3) des actions des enseignants sont constitués par les fonctions précitées :

❖ Fonctions d'imposition : Elle dicte la leçon, après l'avoir expliqué. Puis, elle circule dans la salle de classe tout en corrigeant les fautes commises par les élèves. Elle marque aussi les points essentiels de la leçon. En outre, Madame R déteste les élèves qui n'apprennent pas la leçon. Elle veut que tout ce qui est écrit dans le cahier soit récité par cœur par les élèves surtout les élèves de la classe de seconde. Elle donne même des punitions aux élèves qui n'ont pas pu trouver la bonne réponse à ses questions.

❖ Fonctions d'organisation : Avant d'entrer dans la salle, les élèves doivent se mettre en rang. dès son entrée en salle, Madame R n'arrête pas d'organiser les élèves : asseyez vous, levez les mains avant de parler.... Pour chaque séance, elle commence par la prière suivie d'un appel avec le nom de l'élève, ensuite le rappel.

❖ Les fonctions de concrétisation : En effet, pour expliquer certains points, Madame R a utilisé des matériels didactiques à savoir : une carte du monde en piteux état dans les classes terminales D, un rapporteur pour mesurer l'angle de l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre pour les classes secondes, mais aussi une règle graduée, et un compas. Elle a aidé les élèves à manipuler le rapporteur.

❖ Fonctions de développement : À chaque fin de chapitre, Madame R donne des exercices ou des recherches personnelles à effectuer, cela sous forme de devoir à la maison ou un devoir sur place. Mais elle n'a pas l'habitude d'organiser un travail de groupe, parce qu'elle n'aime pas la perturbation causée par la discussion entre élèves.

❖ Fonctions de personnalisation : Elle a l'habitude de demander l'opinion des élèves sur un thème étudié, en vue de mobiliser leurs connaissances antérieures. Mais ce sont des questions d'ordre général.

❖ Fonctions de feed-back positif et négatif : En cas d'une réponse correcte, elle confirme par un feed-back positif pour montrer que ce qui vient d'être dit est exact (c'est vrai....). Pour des réponses partiellement correctes, elle souligne ce qui est vrai et donne des indices pour que l'élève puisse ajuster sa réponse.

❖ Fonctions d'affectivité (positive ou négative) : Elle a une manie de chérir tout le monde, aussi bien, à ses collègues, que ses élèves. Par exemple, « merci chérie ! », « Souvenez-vous mes chéris que... ! », « vous êtes ma classe préférée ! », disait-elle aux classes Terminales. Par contre, elle critique et se moque de ceux qui font des bêtises par exemple, « espèce de macaque ! ».

b- Les méthodes pédagogiques

La méthode pédagogique est une manière de gérer les liens qui unissent les trois composantes du groupe-classe à savoir : l'apprenant, l'enseignant et la matière. D'une manière générale, l'éducation est composée de deux grands courants de pensée : la méthode traditionnelle et la méthode nouvelle⁴⁷. Ainsi, en observant sa séquence d'enseignement, nous avons pu constater que Madame R a pratiqué la méthode traditionnelle. En effet, son enseignement est centré sur elle. C'est elle qui donne les connaissances. Elle est aussi très autoritaire durant l'apprentissage des élèves. Ainsi, six élèves de la Seconde 6 ont-ils été punis pour ne pas avoir pu répondre exactement (identiquement à celui du cahier) à ses questions. C'est elle qui livre les connaissances sans la participation des élèves : par exemple, c'est elle qui procède au rappel. Bref, pour elle, c'est le travail pour le travail, l'effort pour l'effort. Mais l'utilisation de cette méthode traditionnelle pourrait aussi s'expliquer par le fait que la classe est trop surchargée. En effet, il n'est pas possible d'adopter des méthodes pédagogiques nouvelles (participatives) dans une classe dont l'effectif total avoisine les 50 élèves, car dans de telles conditions, ce serait une vraie perte de temps si on s'obstine à pratiquer cette méthode nouvelle et on risque de ne pas pouvoir finir à temps le programme scolaire qui est aussi très long.

Les tableaux suivants nous montrent que les élèves ne s'intéressent pas trop au cours d'une enseignante et préfèrent largement être enseignés par un enseignant.

Tableau n° 39 : l'avis des élèves sur le cours d'une enseignante

Comment avez-vous trouvé le cours d'une enseignante ?	Nombre des réponses	%
Intéressant	65	36.1
Peu intéressant	102	56.6
Ennuyeux	13	7.2
total	180	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

⁴⁷ BOUTRAND (M) : cours de Pédagogie, Armand Colin 3^{ème} collection Paris 1980

Tableau n° 40 : la préférence des élèves face à un enseignant et une enseignante

Que préférez-vous, être enseigner par un enseignant ou une enseignante ?	Nombre des réponses	%	Ter/l	%
Enseignant	128	71.1	22	25
Enseignante	52	28.8	66	75
Total	180	100	88	100

Source : Données d'après les enquêtes sur le terrain. 2014

Généralement, les élèves ne sont pas intéressés par l'enseignement par une femme à cause des problèmes cités ci-dessus. Ainsi, sur 180 élèves enquêtés, 65 élèves soit 36% seulement ont trouvé le cours intéressant, 102 soit 56.6% peu intéressant et 13 élèves soit 7.2% l'ont même qualifié d'ennuyeux (cf tableau n°40). D'après nos enquêtes, les élèves préfèrent largement être enseignés par un enseignant que par une enseignante. Dans les classes terminales par exemple : parmi les 88 enquêtés dans les trois écoles, 66 élèves soit 75% ont opté pour un enseignant et parmi les 180 élèves enquêtés, 128 soit 71% veulent être enseignés par un enseignant. D'après ces élèves, cette situation est généralement due à l'attitude des enseignants. Selon eux, un enseignant est plus amusant et a plus d'humour. Il n'est pas sévère mais strict. En outre, il est plus compréhensif, c'est-à-dire que ses élèves sont plus ouverts envers lui et que celui-ci répond à leurs besoins. Tous ces élèves ont confirmé que l'enseignement d'un professeur homme est plus clair et facile à retenir avec ses méthodes.

Le métier d'enseignant n'est pas quelque chose d'inné car il y a des méthodes spécifiques à l'enseignement que l'on doit connaître et appliquer. En effet, en pédagogie, « la méthode consiste à choisir, à disposer, à exposer les éléments voulus pour amener l'élève à connaître la vérité⁴⁸ ». Nous avons constaté que la majorité des enseignantes utilisent la plupart du temps des méthodes dites « traditionnelles ». Elles nous ont avoué que face à l'insuffisance des documents et du temps, et surtout au sureffectif des élèves, elles sont obligées d'utiliser des méthodes adéquates qui n'est autre que la méthode

⁴⁸ BOUTRAND (M) : cours de Pédagogie, Armand colin 3^{ème} collection Paris 1980

magistrale. Une méthode est dite traditionnelle parce qu'elle est ancienne et qu'elle correspond à un mode de transmission du savoir conforme à la tradition, le savoir passe

du maître (celui qui sait, l'adulte, le sage) au disciple (celui qui ignore, le novice, le non initié)⁴⁹

C'est donc un problème pour l'apprentissage des élèves car d'abord, malgré leurs efforts dans les réponses, les fonctions de développement, de personnalisation, de concrétisation et d'affectivité positive sont quasi-absentes. De plus, le maître est l'acteur principal car « c'est l'enseignant qui parle le plus, il expose, impose, prend en charge la production (contenu du cours), la gestion du groupe (dans le temps et dans l'espace) et la régulation de l'activité (il surveille et punit aussi).

Cette situation provoque le désintéressement des élèves durant le cours d'une enseignante. VESIOT a souligné que « Pour provoquer le goût de l'effort chez notre élève, apprenons-lui à marcher au lieu de le porter constamment sur nos épaules⁵⁰ »

Lorsque l'on cherche les causes de cette non-appréciation du cours, la faute retombe inexorablement sur l'élève qui ne veut pas étudier, sur l'enseignante qui ne motive pas et sur les matières, qui ne sont pas intéressantes ou qui ne sont pas adaptées à la réalité professionnelle. Mais peut-être n'y a-t-il pas un coupable en particulier ou peut-être le sont-ils tous ? Les causes principales dépassent le milieu scolaire et sont issues du système social qui met en valeur « la vie facile ». Alors, pour les élèves, malgré le fait que les programmes sont inachevés, le cours de l'enseignante est encore jugé trop long et monotone. Et pour l'enseignante, la pratique traditionnelle (dictée avec quelques explications qui ne dépassent pas 30min et en ne posant que 2 ou 3 questions) facilite ses tâches.

Face aux différents problèmes de conduite de l'enseignement d'une femme dans les lycées jugée plutôt négative par rapport à celui des hommes, nous avancerons quelques solutions pour améliorer l'enseignement de la femme et c'est au niveau infrastructurel et pédagogique.

⁴⁹ IPAM : Guide pratique du maître

⁵⁰ VESIOT, cité par Joseph-Gabriel (M) in la dissertation pédagogique par exemple. OP.CIT. page 119

II- Les solutions pour l'amélioration de l'enseignement de la femme

Aujourd'hui, il est urgent de revoir la qualité de l'éducation donnée aux élèves. Souvent, les enfants n'apprennent pas grand-chose dans le primaire et ne sont pas prêts pour suivre le secondaire, l'enseignante doit donc adapter ses approches au niveau des élèves pour attirer leur attention sur les cours. Les élèves ont apporté leur part de suggestions pour améliorer le cours d'une enseignante. La majorité d'entre eux ont demandé qu'il faut rendre le cours plus intéressant, en usant plus d'animations et d'autres approches (55 réponses soit 30%), plus amusantes mais sérieuses (63 réponses soit 35%), plus compréhensibles et plus proches des élèves (85 réponses soit 47%).

C'est donc à l'enseignante de découvrir comment améliorer sa méthode d'enseignement conformément aux recommandations de la didactique, et à l'attentes des élèves et des parents.

1- Au niveau de l'infrastructure

D'abord, il faut instaurer **la coopérative scolaire** ou l'association qui regroupe les élèves d'une classe en vue d'une action commune⁵¹. Les avantages éducatifs en sont multiples, elle apprend les élèves à prendre des responsabilités, à organiser des événements et à acquérir des connaissances et des compétences. Ainsi, l'école devient-elle alors « une réunion d'élèves qui travaillent de bon cœur à leur éducation commune sous la direction de leur maître »⁵². Ce système de travail de groupe rend plus intéressant le cours de tout enseignant et plus spécialement celui d'une enseignante.

Avant d'atteindre l'âge scolaire, l'enfant suit l'éducation familiale. L'école poursuit ce que la famille a commencé. Il doit donc y avoir une collaboration entre l'établissement et les parents d'élèves pour éduquer l'enfant. Ainsi, les parents et les maîtres doivent-ils unir leurs efforts pour rendre l'éducation aussi profitable qu'efficace. Mais comme l'enseignante est également une mère qui doit enseigner aussi son enfant à la maison. Alors il lui est facile de connaître les attentes des autres parents.

⁵¹ HAZAN (E) : l'Épreuve écrite de pédagogie, Paris 1989, page 259-260

⁵² HAZAN (E) : Opcit p261

L'enseignante doit utiliser plusieurs manuels pour parler moins et faire participer un peu plus les élèves. Il y existe aussi d'autres méthodes et approches pour rendre le cours plus intéressant, comme la projection des films documentaires, l'école verte...

2- Au niveau pédagogique

Vu que l'enseignante est le garant de la qualité de l'enseignement. La gestion et l'organisation des cours est dans sa prérogative et non celles des moniteurs qui jouent beaucoup plus le rôle de guide dans l'utilisation des outils multimédias. Afin de rendre intéressant le cours d'une enseignante, une prise en main de sa responsabilité serait nécessaire⁵³ :

L'enseignante doit appliquer la méthode active afin de rendre le cours plus captivant et motiver les élèves, c'est-à-dire que l'enseignement doit être centré sur l'apprenant. Alors, elle ne jouera plus que le rôle d'un diagnosticien, d'un ordonnateur, d'une personne ressource. Il faut aussi évaluer les élèves et les noter plus fréquemment sur la base de leur propre progrès et de leur vitesse.

C'est au professeur que revient la possibilité de mettre les élèves dans la situation la plus propice à tel ou tel apprentissage, avec les différents moyens de motivation. Il ne faut pas non plus oublier l'amélioration de la formation des enseignantes afin de remplacer l'apprentissage traditionnel et son « par cœur » par des démarches interactives et de résolution de problèmes. Il faut enfin penser à recruter plus d'enseignants pour avoir des classes de moins de 40 élèves en moyenne, afin de mieux assurer leur scolarité et instaurer plus de dialogue entre enseignante et élèves.

Actuellement, l'heure est à la nouvelle technologie, il est donc primordial que les programmes scolaires, et surtout les professeurs, arrivent à suivre l'évolution du monde. Comme il s'agit d'un cours magistral, il faut le commencer par une anecdote ou un problème à solutionner pour que les élèves s'y intéressent. Ce sera un moment de détente juste au début ou même au milieu du cours. C'est également le moment propice que l'enseignante doit profiter pour apporter ses éducations civiques et ce, en rapport avec le cours, pour ne pas ennuyer les élèves avec les sermons d'une mère. Selon Madeleine MICHAUX « il se peut qu'un cours magistral appuyé sur le récit et le talent d'acteur du professeur soit très motivant »⁵⁴ ou selon ROLLAND Viau « pour susciter et éveiller l'intérêt et la curiosité des élèves, l'enseignant peut commencer son cours en racontant

⁵³ <http://www.memoireonline.com-Confluence-pedagogique-apport-dans-la-didactique>, consulté le 02 Mars 2015.

⁵⁴ Madeleine MICHAUX : Enseigner l'histoire, histoire cycle 3, Bordas Pédagogique, Paris 2001, 124p

une anecdote ou un évènement insolite relié au concept ou à la théorie qu'il désire leur enseigner »⁵⁵

En outre, il faut aussi questionner les élèves sur leurs préconceptions, les faire participer un peu plus. Ils acquerront de nouvelles connaissances en se servant de celles qu'ils possèdent déjà. « Il est donc important que l'enseignante prenne le temps, avant d'expliquer un phénomène ou un nouveau concept, d'interroger les élèves pour savoir comment ils s'expliquent ce phénomène »⁵⁶. Bref, en se référant à leur représentation mentale, il est important que l'enseignante mette ainsi en relation les connaissances antérieures des élèves avec celles qu'ils devront acquérir.

Une autre façon de rendre le cours plus intéressant et d'aider les élèves à écouter attentivement et avec intérêt la leçon consiste à leur proposer un plan sous forme de questions. Chacun doit donner le maximum de lui-même, car il a le devoir de gérer son apprentissage, et le professeur, lui, se met à sa disposition et lui fournit le moyen de surmonter les difficultés. Cette stratégie est efficace car « cette façon de présenter la matière oblige les élèves à focaliser leur attention sur les aspects importants d'un exposé et les amène à chercher des réponses aux questions posées »⁵⁷

Ainsi, il faut remotiver l'enseignante, stimuler la volonté qui lui donne une raison d'agir. Cette motivation se traduit par l'ambition personnelle la recherche davantage d'autorité, de responsabilité et de prestige. Elle peut lancer de nouveaux défis : ceux d'être respectée par les élèves et pouvoir transmettre efficacement le savoir.

Enfin, l'enseignante devrait être un modèle dans l'utilisation des technologies innovantes. Il convient qu'elle s'y intéresse d'abord pour l'amélioration de ses propres compétences ou pour la critique constructive des cours proposés aux élèves. Car du moment où elle est convaincu que ces cours sont d'excellente qualité, elle n'hésitera pas à y convier les élèves qui accusent des lacunes ou à les utiliser lorsqu'il dispensera son cours assisté par ordinateur. En effet, pour que l'élève s'intéresse à ce qu'il fait, il doit être acteur.

⁵⁵ ROLLAND Viau : la motivation en contexte scolaire, Edition de Renouveau pédagogique, Inc 1994

⁵⁶ ROLLAND Viau : la motivation en contexte scolaire, Edition de Renouveau pédagogique, Inc 1994

⁵⁷ ROLLAND Viau : la motivation en contexte scolaire, Edition de Renouveau pédagogique, Inc 1994

Cela implique le changement de rôle de l'enseignant. Il joue un rôle « d'animateur, de médiateur et de conseillé ».

L'EAO incite les élèves à s'entraider et aboutit à un climat d'apprentissage favorable en classe. Une relation plus étroite s'instaure désormais entre l'apprenant et l'enseignant. Bref, l'utilisation de l'EAO implique l'utilisation d'un vidéoprojecteur, diaporama, Powerpoint... et améliore les relations humaines.

a- Comportements des professeurs pendant les séances avec L'EAO (Enseignement Assisté par Ordinateur)

Nous allons voir dans le tableau n°41 suivant les différentes fonctions d'enseignement qu'avaient utilisées les professeurs durant les séances avec l'outil multimédia :

Tableau n° 41 : Les différentes fonctions d'enseignement utilisées par les professeurs durant les séances avec l'outil multimédia

Fonctions d'enseignement	Classe contrôle 1		Classe contrôle 2	
	Effectif	%	Effectif	%
Fonction d'imposition	2	5.41	1	2.78
Fonction d'organisation	4	10.82	3	8.34
Fonction de développement	11	29.73	12	33.34
Fonction de concrétisation	10	27.03	9	25
Fonction de personnalisation	4	10.82	5	13.89
Fonction de feed-bank positif	3	8.11	3	8.34
Fonction de feed-bank négatif	0	0	1	2.78
Fonction d'affectivité positive	2	5.41	2	5.56
Fonction d'affectivité négative	1	2.71	0	0
TOTAL	37	100	36	100

Source : Enquêtes de l'auteur

Le tableau n° 41 ci-dessus nous montre que les professeurs observés dans les deux classes ont déployé des fonctions positives en général. La fonction de développement prédominait dans toutes les classes. Dans la classe de contrôle 1, elle était de l'ordre de 29.73% suivie par la fonction de concrétisation (27.03%) et par les fonctions de personnalisation et d'organisation qui sont de 10.82%. La fonction de feed-back négatif était absente durant l'observation du professeur dans cette classe. Les autres fonctions avaient des valeurs variant entre 2.71% et 8.11%. Dans la classe de contrôle 2, les fonctions de développement est de 33.34% et celle de concrétisation 25%. Ces deux fonctions étaient suivies par la fonction de personnalisation qui était de 13.89%. La fonction d'affectivité négative n'était pas remarquée durant l'observation de la séance. Ainsi, nous pouvons constater que ce sont les fonctions de développement et de concrétisation que prédominaient (aux environs de 50% des activités d'enseignement) durant l'utilisation de l'outil multimédia. La prédominance de ces fonctions dites positives nous amène à dire que la méthode utilisée était une méthode active.

Il est utile de comparer les fonctions d'enseignement observées auprès des enseignantes dans les deux situations d'apprentissage (traditionnel et active) afin d'apprécier l'apport de l'EAO dans l'amélioration de l'apprentissage d'une enseignante.

b- Comparaison des manières d'enseigner des professeurs dans les deux situations

Les fonctions d'enseignement relevées respectivement pendant les séances de cours théorique et de l'utilisation des outils numériques sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau n° 42 : Résumé comparatif des fonctions d'enseignement mobilisées par les professeurs dans les deux situations.

Fonctions d'enseignement	Séances d'EAO		Cours théoriques	
	Effectif	%	Effectif	%
Fonction d'imposition	3	4.11	35	42.17
Fonction d'organisation	7	9.59	19	22.90
Fonction de développement	23	31.51	5	6.03
Fonction de concrétisation	19	26.02	5	6.03
Fonction de personnalisation	9	12.33	3	3.62
Fonction de feed-bank positif	6	8.22	5	6.03
Fonction de feed-bank négatif	1	1.37	7	8.43
Fonction d'affectivité positive	4	5.48	1	1.21
Fonction d'affectivité négative	1	1.37	3	3.62
TOTAL	73	100	83	100

Source : Enquêtes de l'auteur

Le tableau n°42 nous montre que les deux fonctions (imposition et organisation) tenaient une place très importante durant les cours théoriques, elles totalisaient 65.07 % des actes verbaux. Ce qui permet de dire que les professeurs observés durant les cours théoriques utilisaient la méthode traditionnelle. Pendant les séances d'EAO, ce sont les fonctions de développement, de concrétisation et de personnalisation qui prédominaient. Elles correspondaient respectivement de l'ordre de 31.5%, 26.02%, et de 12.33% soit au total de 69.86%. Cela était probablement lié au fait que le professeur devenait un facilitateur, un animateur durant les séances. La fonction d'affectivité négative était presque inexistante durant ces séances d'EAO. Nous avons remarqué une forte participation des élèves dans les classes. Ainsi, la méthode active était la méthode utilisée durant l'EAO.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Être enseignante est un privilège pour les femmes qui ont eu la chance de l'être. Nous avons énuméré dans ce chapitre toutes les raisons qui auraient pu influencer une femme à devenir enseignante. Avec un atout d'avoir la vocation et l'instinct d'une mère, la femme s'engage dans ce métier par amour (que ce soit du métier ou des enfants), alors, elle éprouve le désir de s'occuper des enfants. En outre, les femmes qualifiées d'être fragiles, choisissent de s'orienter vers l'enseignement, un métier jugé plus facile et moins harassant que les autres emplois, et qui permet à la femme de bien finir ses devoirs de mère, de ménagère et d'assistante de son mari.

Cette partie nous a aussi permis de découvrir les problèmes auxquels se heurte l'enseignement d'une femme enseignante. Outre le désagrément découlant des infrastructures et des biens mobiliers en mauvais état, cet enseignement par une enseignante est peu apprécié par certains élèves. Certes, qu'elle soit capénienne ou licenciée, son niveau de connaissance en la matière n'est pas à mettre en doute. Toutefois quelques défaillances ont été constatées au niveau pédagogique : la méthode magistrale est encore largement appliquée par certains professeurs. Nous avons également pu nous rendre compte que les caractères d'une enseignante sont parfois difficiles. La nécessité absolue d'accomplir ses devoirs de mère, y est certainement pour quelque chose. Mais à tout problème, il y a toujours des solutions. Ainsi, avons-nous avancé l'amélioration des matériels pédagogiques et des infrastructures et le changement des méthodes d'enseignement : recours à des méthodes actives, à l'EAO.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Que peut-on dire au terme de cette étude ?

L'école n'est pas seulement un lieu où l'on fait apprendre, elle se caractérise également par une manière de faire apprendre qui engage une forme particulière de rapport avec autrui. Mais enseigner, est une lourde tâche nécessitant une certaine maîtrise de la connaissance, une maîtrise de soi, de l'amour et de la patience et qui s'acquiert avec l'expérience, l'addition d'échecs et de réussites. Enseigner, c'est aussi un métier sérieux, mais il faut savoir avoir le sens de l'humour devant une situation critique. Enseigner c'est aussi garder du plaisir à l'exercer.

Dans le cadre ce mémoire, nous avons pu mettre en relief la ***féminisation de l'enseignement à Antananarivo avec ses aspects et ses problèmes.***

Dans la première partie du travail, nous avons mis en lumière que les femmes Malgache, comme toutes les autres femmes, sont rémunérées après des années, des étapes et de gros efforts de travail assidu. Dans l'enseignement, les femmes commencent à être numériquement prépondérantes, surtout dans les établissements où nous avons effectué nos enquêtes. Elles sont majoritaires dans le corps enseignant et ce, surtout à partir de l'année 2009, depuis le préscolaire jusqu'au secondaire. Mais pourquoi cette féminisation ?

C'est à quoi nous avons essayé de répondre dans la deuxième partie du mémoire. Nous avons pu constater qu'en tant que mère, les femmes ont opté volontiers pour ce métier, attirées par la vocation, l'amour du métier et le désir de s'occuper des enfants. Mais elles ont été aussi poussées par la quiétude de ce métier, car étant un être fragile, elles se sentent plutôt en sécurité dans cette profession, à l'abri des problèmes ou des efforts physiques que pourront occasionner les autres métiers. Ainsi, dans l'enseignement, la femme se sent-elle plus à l'aise car elle a plus de temps pour satisfaire ses besoins personnels. Mais cette féminisation de l'enseignement a-t-elle engendré des problèmes?

Comme nous l'avons constaté, les questions relatives à la disponibilité de l'enseignante et à son caractère ont été citées en premier lieu. C'est leur caractère quelque fois difficile, avec des tempéraments changeants d'une minute à l'autre que n'apprécient pas les élèves chez les professeurs femmes. Il y a aussi, leur enseignement qui est peu aimé par les élèves car jugé moins efficace que celui des hommes. Alors dans le souci d'améliorer la situation, nous avons suggéré que l'enseignante prépare bien et sérieusement son cours pour éviter l'improvisation. Elle doit être en bonne santé vu que le travail est dur et le fait de se tenir debout tout au long du cours et la nécessité de parler à voix haute sont aussi fatigants l'un que l'autre. Un professeur doit consacrer beaucoup de temps à la préparation. En outre, l'enseignante doit réactualiser ses connaissances en raison de l'influence de la mondialisation. Ainsi, les exigences d'un niveau plus élevé des enseignants se font-elle de plus en plus sentir parallèlement aux capacités des élèves à acquérir aussi des connaissances à partir des produits de la TICE.

L'objectif de ce travail a été d'essayer de découvrir les motifs qui ont emmené les femmes à devenir enseignantes. Nous pouvons donc dire que tout au long de ce mémoire, il a été prouvé qu'en étant mère, les femmes, qui tendent à être prépondérantes numériquement, citeraient plus volontiers « le désir de s'occuper des enfants ». Mais il y a aussi la quiétude, favorisée par ce métier. Nous avons également découvert l'existence de la situation différente de l'enseignement et de celui des autres emplois, et nous pouvons dire que les femmes se sentiraient plutôt en sécurité dans ce métier, à l'abri des problèmes ou des efforts physiques que pourraient poser les autres métiers.

Nous pouvons également affirmer que les hypothèses avancées ont été vérifiées.

Ainsi s'achève ce travail qui s'est intéressé sur un point qui demeure d'actualité : le problème « genre ». C'est un domaine trop vaste pour être abordé de manière satisfaisante par un mémoire de CAPEN. Nous n'avons fait donc ici que traiter un aspect du problème. Beaucoup reste à faire, ils feront l'objet d'études ultérieures.

BIBLIOGRAPHIE

I- Ouvrage généraux

- ANDRIANJAFITRIMO (L), « La femme Malgache en Imerina au début du XXIème siècle », édition KARTHALA INALCO, 2003, 477p
- BERGER (I.), « Les instituteurs d'une génération à l'autre », Paris, PUF, 1979, 183 p.
- BUTLER BROWNE (R), « Mes chers élèves : l'éducation d'une enseignante », Paris. Edition France-Empire, 1971. -287p
- CHARMASSON (Th), « L'histoire de l'enseignement - XIXe s. /XXe s ». Paris, Publications de la Sorbonne, INRP, Service d'histoire de l'éducation, 1986, 230 p.
- CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Genève, 1954. « La rétribution du personnel enseignant secondaire », 2^{ème} édition. Paris, UNESCO
- DELHOME (D), GAUT (N), GONTHIER (J), « Les premières institutrices laïques », Paris, Mercure de France, 1980, 254 p.
- DUVEAU (G) « Les instituteurs », Paris, Ed du Seuil, 1957. – 193p
- Ministère de l'enseignement supérieur, « Évolution de l'enseignement supérieur à Madagascar de 1960 à 1985 », Octobre 1985
- LAPAUW (R), « Éducateur...Inadaptés », Paris, Edition de l'Epis, 1969.- 167p
- LAPRÉVOTE (G), « Les écoles normales primaires en France-1879-1979 : splendeurs et misères de la formation des maîtres », Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984, 250 p.
- Le livre des instituteurs : « Morale professionnelle, administration et législation scolaire, la nouvelle organisation de l'enseignement », 44^{ème} éd, Paris, Société Universitaire d'édition et de librairie, 1974. – 444p
- LÉON (A), « Histoire de l'enseignement en France », Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? » n°393, 1977, 128 p.
- MAYEUR (F), « L'éducation des femmes en France au XIXe s »,Paris, Hachette, 1979, 207 p.
- MICHEL (T), « Lettre à une maîtresse d'école par les enfants de Barbiana », Paris, Mercure de France, 1968. – 190p
- NERET, « Ecoles, Professions, débouchés. Guide pratique complet d'orientation scolaire et professionnelle » Paris, Ed Lamarre, 1949, 192p
- OZOUF (J), « La république des instituteurs », Paris, Gallimard, 1992, 386 p.

- POITRINAL (L), « Pédagogie pratique à l'usage des instituteurs et des candidats au certificat d'aptitude pédagogique » 4^{ème} éd, Armand Colin, 1934, -213p
- PONTEIL (F), « Histoire de l'enseignement en France : les grandes étapes : 1789-1964 », Paris, Sirey, 1966, 456 p.
- PROST (A), « Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967 », Paris, Armand Colin, coll. U, 1977, 524 p.
- ROMILLY (J), « Nous autres professeurs », Paris, Fayard. 1969. – 123p
- TARTAKOVSKI (B), « L'instituteur », Moscou, Agence de presse Novosti, 1974, -109p

II- Ouvrage spécifiques

- ASHLEY (M), « La supériorité naturelle de la femme », Paris, Buchet-Chastel, 1968. - 200p
- BISELE (H), « La cause des femmes », Paris, Grasset, 1974, -206p
- CALMANT (L), « Ecole laïque, école du peuple », Paris, 1961, -241p
- GIDE (A), « L'École des femmes suivi de Robert et de Genévière », Paris, Gallimard, 1961, -252p
- KLREIN (V), « L'emploi des femmes, Horaire et responsabilité familiales », Paris, Organisation de coopération et de développement économique, 1965, -106p
- LENINE (V), « Sur le rôle de la femme dans la société », Moscou, Agence de Presse Novosti, 1973, -72p
- UNESCO, « Les femmes, l'éducation et l'égalité : dix années d'expériences », Paris : les Presses de l'Unesco, 1975,- 122p
- UNICEF/MINESEB : Programme éducation pour tous, « L'éducation des femmes et des femmes à Madagascar : un état de lieux », Antananarivo, UNICEF, Octobre 1998, -108p
- RADAODY – RALAROSY (E), « Rôle et responsabilité des femmes dans l'Afrique d'aujourd'hui. Importance de la formation des élites féminines africaines et de l'augmentation de leurs nombres », Tananarivo, 1964, -18p
- RAVAOARINORO (E), “Ny vehivavy sy ny tokatranony”, Tananarive, Impr-Luth, 1960,- 40p
- TRUMAN (M), « Heripom-behivavy », Antananarivo, TPFLM, 1978, -35p

- Bénédicte (B), « Les femmes et la haute fonction publique », édition Lextenso L.G.D.J, France 2013, 207p
- Françoise (M) et Hélène (P), « Les discriminations entre les femmes et les hommes », Paris, Presses de Sciences Po, 2011, 372p
- MARGARET (M), « Travail et genre dans le monde », éd. la découverte, Paris nov. 2013, 458p
- ÉLISABETH (F), « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes », édition AFNOR, France 2012, 181p
- Secrétariat général, « direction de la planification de l'éducation », Repère statistique 2009-MEN

WEBOGRAPHIE

- <http://www.worldbank.org/>: Éducation primaire, nombre d'enseignants (% de femmes) en 2004
- www.rfi.fr/.../20130712-feminisation-enseignement-congo-brazzaville/ 12 juil. 2013 - Peste à Madagascar: «Il faut éduquer la population», rappelle Kolo Roger ... *Féminisation de l'enseignement* au Congo-Brazzaville. Par Loïcia ...
- [www. http://julfsybahut.e-monsite.com](http://julfsybahut.e-monsite.com): histoire de Madagascar. 2013
- Microsoft ® Encarta ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
- Encarta 2009 « Histoire des femmes »
- <https://www.google.mg/> carte d'Antananarivo consulté le 02 Mars 2016

ANNEXE

GRILLE DE DELANDSHEERE

Actes verbaux des enseignants	Séances d'EAO		Cours théoriques	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Fonction d'imposition				
Fonction d'organisation				
Fonction de concrétisation				
Fonction de développement				
Fonction de personnalisation				
Fonction de feed back positif				
Fonction de feed back négatif				
Fonction d'affectivité positive				
Fonction d'affectivité négative				
TOTAL				

GRILLE DE CRAHAY-DELHAXE

	Types de comportements	Cours théorique		Séance d'EAO		
		Effectif	%	Effectif	%	
PARTICIPATION	Participation à l'organisation					
	Attention à la leçon					
	Réaction					
	Action					
	Interaction élève-élève					
	TOTAL					
	NON PARTICIPATION	Perturbation				
		Distraction				
Incompréhension, retard						
Action impossible à coder						
TOTAL						

QUESTIONNAIRES

I- Questionnaires pour une enseignante :

Nom et Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Établissement :

Filière :

Classes tenues :

Année d'expérience :

À quel âge avez-vous commencé à enseigner ? :

Où était votre premier poste ? :

Quelles sont les raisons qui auraient pu vous inciter à vous engager dans ce métier ?

	Amour du métier et/ou des enfants
	La vocation
	Pour le salaire
	Pour avoir plus de temps libres
	Être obligé

Aimez-vous enseigner ?

Oui Non Plus ou moins

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Selon vous, l'enseignement est-il un métier facile comparé aux autres emplois ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Que doit être la place d'une enseignante face aux élèves ? :

	Une amie
	Une mère
	Une proche
	Un maître

	Une inconnue
--	--------------

Quelle est le rôle d'une enseignante ? :

	Une confidente : elle partage la joie et les peines
	Elle gronde, punit, sanctionne et frappe
	Elle écoute, corrige et/ou encourage
	Elle ne se fait pas de souci
	Se comporter comme une inconnue

Selon vous, les élèves s'intéressent-ils beaucoup plus à une enseignante ou à un enseignant ?

Enseignant Enseignante

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'enseignement ?

	Temps insuffisant pour l'achèvement du programme
	Passivité, turbulence et bavardage de certains élèves
	Insuffisance de matériels didactiques
	L'autorité en classe : l'apparence et/ou la voix féminine
	Effectif trop nombreux des élèves
	La fatigue

A qui consacrez vous plus de temps à la famille ou à l'enseignement ?

Famille Enseignement

Disposez-vous suffisamment plus de temps pour l'éducation de vos enfants ?

Oui Non

Avez-vous le temps pour faire le ménage, ou engagez-vous d'autre personne pour le faire?

Oui Non

Avez-vous le temps pour faire la préparation ?

Oui Non

Votre salaire suffisent-ils à subvenir à vos besoins ?

Oui Non

I- Questionnaires pour un enseignant :

Nom et Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Établissement :

Filière :

Classes tenues :

Année d'expérience :

À quel âge avez-vous commencé à enseigner ? :

Où était votre premier poste ? :

Quelles sont les raisons qui auraient pu vous inciter à vous engager dans ce métier ?

<input type="checkbox"/>	Amour du métier et/ou des enfants
<input type="checkbox"/>	La vocation
<input type="checkbox"/>	Pour le salaire
<input type="checkbox"/>	Pour avoir plus de temps libres
<input type="checkbox"/>	Être obligé

Aimez-vous enseigner ?

Oui Non Plus ou moins

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Selon vous, l'enseignement est-il un métier facile comparé aux autres emplois ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Que doit être la place d'un enseignant face aux élèves ? :

<input type="checkbox"/>	Un ami
<input type="checkbox"/>	Un père
<input type="checkbox"/>	Un proche
<input type="checkbox"/>	Un maître
<input type="checkbox"/>	Un inconnu

Quelle est le rôle d'un enseignant ? :

	Un confident : il partage la joie et les peines
	Il gronde, punit, sanctionne et frappe
	Il écoute, corrige et/ou encourage
	Il ne se fait pas de souci
	Se comporter comme un inconnu

Selon vous, les élèves s'intéressent-ils beaucoup plus à une enseignante ou à un enseignant ?

Enseignant Enseignante

Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'enseignement ?

	Temps insuffisant pour l'achèvement du programme
	Passivité, turbulence et bavardage de certains élèves
	Insuffisance de matériels didactiques
	L'autorité en classe : l'apparence et/ou la voix féminine
	Effectif trop nombreux des élèves
	La fatigue

A qui consacrez vous plus de temps à la famille ou à l'enseignement ?

Famille Enseignement

Disposez-vous suffisamment plus de temps pour l'éducation de vos enfants ?

Oui Non

Avez-vous le temps pour faire le ménage, ou engagez-vous d'autre personne pour le faire?

Oui Non

Avez-vous le temps pour faire la préparation ?

Oui Non

Votre salaire suffisent-ils à subvenir à vos besoins ?

Oui Non

Questionnaire pour le personnel administratif

Année de création de l'établissement :

Effectif total de personnel administratif :

Dont : Masculin :

Féminin :

Nombre des enseignants dans chaque matière :

Matières	Nbr total enseignants	Masculin	Féminin
Malgache			
Mathématiques			
Anglais			
Français			
Histo-géo			
S.V.T			
Physiques-chimie			
E.P.S			
Philosophie			
Allemand			
TOTAL			

Nombre total des élèves :

Masculin :

Féminin :

Répartition des élèves par classe :

Classe	Nbr Total	Masculin	Féminin	Passants	Redoublants
Seconde					
Première L					
Première S					
Terminale A					
Terminale D					
Terminale C					
TOTAUX					

II- Questionnaire pour les élèves

Sexe : Masculin féminin

Age :

Classe :

Que préférez-vous, être enseigner par un enseignant ou une enseignante ? Pourquoi ?

Enseignant :

-

Enseignante :

-

Comment avez-vous trouvé le cours d'une enseignante ?

Intéressant Peu intéressant Ennuyeux

Quelles sont les problèmes que vous rencontrez lorsque c'est une enseignante qui vous enseigne ?

-

Quelles solutions proposez-vous ?

-

III- Questionnaire pour les étudiantes de l'ENS

Nom :

Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Année d'études:

Filière :

Quelles sont les raisons qui vous pousseraient à vous engager dans le métier d'enseignante ?

	Amour du métier et/ou des enfants
	La vocation
	Pour le salaire
	Pour avoir plus de temps à consacrer à la famille
	Être obligé de le faire
	Vous n'avez pas d'autre choix en ce qui concerne le département

Aimez-vous enseigner ?

Oui Non plus ou moins

Si oui, pourquoi ?

Si non, pourquoi ?

Que doit être la place d'une enseignante face aux élèves :

<input type="checkbox"/>	Une amie
<input type="checkbox"/>	Une mère
<input type="checkbox"/>	Une proche
<input type="checkbox"/>	Un maître
<input type="checkbox"/>	Une inconnue

Quelle est le rôle d'une enseignante :

<input type="checkbox"/>	Une confidente : elle partage la joie et les peines
<input type="checkbox"/>	Elle gronde, punis, sanctionne et frappe
<input type="checkbox"/>	Elle écoute, corrige et/ou encourage
<input type="checkbox"/>	Elle ne se fait pas de souci
<input type="checkbox"/>	Se comporter comme une inconnue

Article premier — La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2 — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la femme et de l'homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.

Article 3 — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme ; nul corps, nul individu, ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article 4 — La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose : ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison. [...]

Article 6 — La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous ; toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Article 7 — Nulle femme n'est exceptée ; elle est accusée, arrêtée, et détenue dans les cas déterminés par la Loi. Les femmes obéissent comme les hommes à cette Loi rigoureuse.

Article 8 — La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée aux femmes.

Article 9 — Toute femme étant déclarée coupable : toute rigueur est exercée par la Loi.

Article 10 — Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales ; la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune ; pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la Loi.

Article 11 — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute citoyenne peut donc dire librement, je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité ; sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Article 12 — La garantie des droits de la femme et de la citoyenne nécessite une utilité majeure ; cette garantie doit être instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de celles à qui elle est confiée.

Article 13 — Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales ; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles ; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie.

Article 14 — Les Citoyennes et Citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes, ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique. Les Citoyennes ne peuvent y adhérer que par l'admission d'un partage égal, non seulement dans la fortune, mais encore dans l'administration publique, et de déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée de l'impôt.

Article 15 — La masse des femmes, coalisées pour la contribution à celle des hommes, a le droit de demander compte, à tout agent public, de son administration.

Article 16 — Toute société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution ; la constitution est nulle, si la majorité des individus qui composent la Nation, n'a pas coopéré à la rédaction.

Source : Gengembre (Gérard), *À vos plumes citoyens !*, Paris, Gallimard, 1988.

Auteur : SARAH Ravelomanatonga

Titre : « La féminisation de l'enseignement à Antananarivo : Aspects et problèmes rencontrés »

Nombre de page : 86

Nombre de carte : 1

Nombre de photo : 15

Nombre de tableau : 42

Nombre de graphique : 4

Résumé :

La féminisation de l'enseignement est un phénomène incontournable actuellement pour l'ensemble de Madagascar. Dans ce métier, les femmes tendent à être numériquement prépondérantes dans les trois niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire et secondaire, que ce soit public ou privé, surtout à Antananarivo, cela à cause de leur amour pour ce métier et aussi de leur fragilité. En plus, l'enseignement, jugé plus facile, leur offre plus d'avantages que les autres emplois.

Malgré leurs problèmes de disponibilité, elles sont toujours occupées, et en raison de leur caractère difficile, trop gentilles ou trop méchantes, elles ne sont respectées ni appréciées par les élèves, plus que les enseignants, mais leur instinct maternel les encourage à s'engager dans ce métier. Des solutions ont donc été suggérées pour assurer le succès de cet enseignement féminisé.

Mots clés : féminisation, mutation, la vocation, Actes verbaux, EAO, préconception, représentation mentale

Directeur de mémoire : ANDRIANARISON Arsène, Maître de conférences à l'École Normale Supérieure.

Contact de l'auteur : 0330493248

Adresse de l'auteur : AVO 19 Avaratsena Talata Volonandry